

SITUATION DES RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

A GENÈVE, L'ALGÉRIE SERMONNE LE MAROC

Page 5

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8617 JEUDI 15 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

REVUE *EL-DJEÏCH*

L'Algérie appelle à une position africaine unifiée

Page 3

BILAN ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES 2027

LE PARI RÉUSSI DE TEBBOUNE

S'exprimant face aux opérateurs économiques, le président Abdelmadjid Tebboune s'est félicité d'une mutation structurelle de l'économie algérienne : une facture d'importation réduite à moins de 42 milliards de dollars, une part de l'industrie grimpant à 10 % du PIB et une couverture pharmaceutique atteignant 84 %. Il projette pour 2027 la transition vers un modèle libéral préservant le bouclier social. Page 3



GUICHET UNIQUE D'INVESTISSEMENT

Décret fixé sur les missions et le fonctionnement

Page 4

FESTIVAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Quand le tapis raconte l'histoire algérienne

Page 9

FACTURES D'EAU IMPAYÉES

L'ADE accorde des facilités de paiement aux abonnés

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

L'AMBASSADEUR D'IRAN

«L'Algérie un pôle de stabilité majeur»

L'Algérie est un « pôle de stabilité majeur » dans la sphère internationale notamment au sein des institutions internationales, a affirmé ce lundi, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran M. Nasser Kanaani soulignant la solidité des relations bilatérales fraternelles et constructives entre Alger et Téhéran.

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade d'Iran, M. Kanaani a indiqué que l'Algérie et l'Iran s'engagent sur des principes constants, avisés et responsables face aux affaires régionales et internationales.

Le diplomate et auparavant ancien porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a salué le rôle historique de l'Algérie dans les dossiers liés à l'Iran, à l'Irak et aux États-Unis, tout en rendant un vibrant hommage à la mémoire du martyr Mohamed Seddik Benyahia, ancien chef de la diplomatie algérienne et de ses compagnons pour leur voyage historique au fort de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-88). Feu Benyahia avait été tué lorsque l'avion qui le conduisait de Bagdad à Téhéran dans une mission de médiation a été la cible d'un missile.

Selon M. Kanaani, Alger et Téhéran partagent des positions communes et fortes, notamment dans leur soutien indéfectible aux causes justes en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, en premier lieu la question palestinienne.

L'Iran a exprimé sa vive satisfaction face aux progrès continus du développement économique et industriel de l'Algérie, qu'il considère comme un pôle de stabilité majeur et un soutien incontournable pour l'Afrique du Nord et la région du Sahel.

Un remerciement chaleureux a également été adressé au gouvernement et au peuple algériens pour l'accueil fraternel et l'hospitalité réservés au président iranien lors de son escale à l'aéroport international Houari-Boumediene en route vers New York, pour assister aux travaux de la 81e session de l'assemblée générale de l'ONU ainsi que pour les entretiens fructueux tenus entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Abbas Araqchi et Ahmed Attaf.

Sur le plan économique et de la complémentarité bilatérale, l'ambassadeur estime que l'Algérie et l'Iran disposent d'économies puissantes et possèdent d'immenses opportunités pour bâtir une coopération complémentaire et fructueuse au service des intérêts de leurs peuples, sans aucune restriction du côté iranien.



L'ambassadeur Nasser Kanaani lors de la conférence de presse.

En dépit des sanctions, des pressions et des guerres imposées, l'Iran se positionne comme l'une des économies régionales et mondiales les plus fortes, s'appuyant sur des réalisations industrielles et technologiques remarquables. Selon lui, le secteur privé iranien est l'un des plus dynamiques en matière d'industrie, de production et de commerce, porté par un essor remarquable des start-ups et de l'économie de la connaissance. L'Iran se distingue en tant que plus grand producteur de médicaments et d'équipements médicaux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, tout en étant un exportateur de technologie de pointe et un pionnier dans l'agriculture ainsi que dans les industries pétrolières, gazières et pétrochimiques.

Concernant le rôle et le poids des deux pays dans les institutions internationales, l'Iran s'affirme comme un membre influent et un partenaire solide au sein de plusieurs grandes organisations multilatérales, telles que l'Organisation de coopération économique, l'Organisation de coopération de Shanghai, le groupe des BRICS, l'Union économique eurasiatique et la Communauté des États indépendants.

Par leur coordination étroite dans les instances internationales, « l'Algérie et l'Iran œuvrent de concert pour défendre le multilatéralisme et s'opposer aux politiques unilatérales et aux blocus économiques illégaux qui menacent la souveraineté des États indépendants. Au-delà de ces axes bilatéraux, la rencontre a également permis d'aborder un large panorama des crises régionales et internationales », a souligné M. Kanaani. L'ambassadeur a dressé un bilan alarmant de la guerre à Gaza, qui a fait plus de 74 000 martyrs et 175 000 blessés, et a dénoncé la persistance des agressions israéliennes au Liban au mépris des accords de cessez-le-feu. Évoquant les agressions militaires subies par l'Iran dans le Golfe persique, Téhéran réaffirme son droit inaliénable à la légitime défense tout en privilégiant la sécurité collective régionale menée exclusivement par les pays riverains, sans ingérence extérieure. La gestion du détroit d'Ormuz a été présentée comme un acte souverain de protection de la sécurité nationale, assorti d'une proposition de réouverture encadrée si les conditions du droit international sont respectées. Enfin, l'échec des sanctions et du blocus maritime et aérien imposé par les États-Unis a été souligné, démontrant que l'Iran demeure un acteur incontournable soutenu par de nombreux partenaires à travers le monde.

S. Ould Brahim

INCENDIES CRIMINELS ET ENLÈVEMENTS D'ENFANTS

Le code pénal portant peine de mort publiée au JO

LA LOI prévoyant la peine capitale pour les auteurs de certains incendies volontaires et d'atteintes graves contre les enfants a été publiée au Journal officiel (JO) n° 72. Le texte étend cette sanction aux personnes qui incitent à ces actes, les financent ou en facilitent la commission, et exclut les condamnés concernés du bénéfice des circonstances atténuantes.

La loi n° 26-13 complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal renforce ainsi le dispositif répressif applicable à plusieurs catégories d'infractions, en précisant les actes passibles de la peine capitale et les différentes formes de participation à leur commission.

Concernant les atteintes graves contre les enfants, le texte prévoit la peine de mort contre « toute personne qui enlève un enfant, par quelque moyen que ce soit, et/ou le torture, et/ou commet sur lui une agression sexuelle, et/ou le maltraite, indépendamment de toute autre peine contraire prévue par la législation en vigueur ».

Cette disposition englobe plusieurs formes de violences susceptibles d'être commises à l'encontre d'un enfant en situation d'enlèvement. Traduisant la volonté du législateur de renforcer la réponse pénale face à ces crimes.

Par ailleurs, le texte prévoit la peine capitale pour les incendies volontaires visant les espaces forestiers et les terres agricoles. Est ainsi concernée toute personne qui « met intentionnellement le feu à des forêts, des maquis, des champs cultivés ou non cultivés, des arbres, des parties d'arbres ou du bois entreposé en piles ou en tas à l'intérieur des forêts ».

La loi étend aussi cette sanction aux incendies volontaires de biens publics ou privés lorsqu'ils sont commis dans des circonstances particulières. Elle prévoit notamment la peine de mort contre toute personne qui met délibérément le feu à un bien, public ou privé, « sur ordre ou au profit d'un État étranger ou d'une partie étrangère », ou dans le cadre de crimes de trahison, d'intelligence avec un État étranger ou d'activités d'un groupe criminel organisé.

Sont également concernées les actes incendiaires susceptibles de menacer la sécurité et l'ordre publics, l'unité nationale, la stabilité des institutions et leur fonctionnement normal, ainsi que l'économie nationale. Le dispositif couvre aussi les incendies portant atteinte à l'environnement, à l'équilibre écologique et aux richesses forestières, végétales, animales ou agricoles.

LES COMMANDITAIRES ET LES COMPLICES CONCERNÉS

La portée de cette loi ne se limite pas aux personnes ayant directement commis les actes. Elle cible aussi les différents intervenants susceptibles d'en favoriser la préparation ou l'exécution. Le texte prévoit ainsi la peine de mort contre « toute personne qui incite à commettre les actes précités, les encourage, les finance, les planifie, participe à leur commission, à leur préparation ou facilite leur réalisation par quelque moyen que ce soit ».

Les technologies de l'information et de la communication ainsi que les réseaux sociaux sont expressément mentionnés parmi les moyens pouvant servir à faciliter ces actes. Cette précision étend le champ des dispositions aux formes de soutien et de participation susceptibles d'intervenir par l'intermédiaire des outils numériques.

La loi prévoit, en outre, la peine capitale lorsque « l'incendie volontaire entraîne la mort d'une ou de plusieurs personnes ». La gravité des conséquences humaines figure ainsi parmi les situations expressément retenues par le texte.

Autre disposition majeure, la loi stipule que « la personne condamnée pour avoir commis l'un des actes liés aux incendies ou aux atteintes contre les enfants ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal ».

Cette mesure complète le renforcement des sanctions en limitant les possibilités d'atténuation de la peine pour les infractions visées.

Le dispositif couvre ainsi les auteurs directs, mais aussi les personnes impliquées dans l'incitation, le financement, la planification ou la facilitation de ces actes, conformément aux dispositions introduites dans le Code pénal.

Pour rappel, cette modification législative avait été annoncée en août dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la suite des incendies meurtriers enregistrés durant l'été.

Le texte a ensuite été adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) le 1er octobre, puis par le Conseil de la nation le 7 octobre, avant sa publication, avant-hier au Journal officiel n° 72.

Sihem Bounabi

TEBBOUNE À LA RENCONTRE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Passer d'une économie administrée à une économie libérale

L'Algérie va passer d'une économie administrée à une économie libérale sans dégâts sociaux, a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la rencontre avec les opérateurs économiques tenue hier au Centre international des Conférence, lors de laquelle il a passé en revue la situation économique du pays.

Devant les membres du gouvernement, le corps diplomatique accrédité en Algérie et un parterre d'opérateurs économiques, le Président a affirmé que l'Algérie est en passe de réaliser une transformation structurelle, à travers le passage à une économie libérale. « Nous allons passer d'une économie administrée à une économie libérale, avec souplesse, sans renoncer au caractère et au rôle social de l'Etat », a affirmé le chef de l'Etat, appelant à la mobilisation de tout un chacun en vue de relever ce défi qui n'est pas des moindres.

Selon le chef de l'Etat, 2027 sera une année charnière et verra l'émergence d'une économie forte avec de nouvelles réalisations et la concrétisation de plusieurs projets stratégiques. Soulignant une forte volonté politique d'impulser la dynamique économique, l'investissement et l'accompagnement des opérateurs économiques « intègres », Tebboune a mis en avant les réalisations accomplies par l'Algérie durant les dernières années qui ont acté une « mutation » de l'économie nationale. Il a ainsi affirmé qu'elle est passée d'« une économie sous développée » orientée vers l'importation à une économie émergente qui a démontré sa résilience.

RÉDUCTION STRUCTURELLE DES IMPORTATIONS

Le Président a surtout signalé une réduction des importations. « L'Algérie importait 60 milliards de dollars. Aujourd'hui les importations se situent entre 40 et 42 milliards de dollars », a-t-il précisé, affirmant que ces résultats témoignent du renforcement de la production nationale dans divers secteurs. Il a évoqué, dans ce sens, la réduction de la facture d'importation des carburants, notamment l'essence qu'on n'importe plus. Il a aussi souligné les réalisations accomplies dans le secteur de l'industrie pharmaceutique qui couvrait seulement 9 à 10% des besoins du pays, alors qu'à présent la production locale couvre 84% des besoins. « C'est un exploit !», a lancé le Président.

Les performances du secteur de l'agriculture ont été également soulignées par le Président, notant que la contribution du secteur au PIB a atteint les 15%. Signalant une fluctuation des prix de certains produits agricoles constatée ces derniers jours, Tebboune a mis en avant l'importance de la régulation. Cette dernière passe par la création d'une entreprise qui aura pour mission d'absorber et de stocker les excédents et, ainsi, remédier à cette situation.

Il a également souligné le rebond du secteur de l'industrie dont la participation au PIB ne dépassait pas les 3%, alors qu'en 2026 ce taux a atteint les 10%. « Le pays s'industrialise à travers la récupération et la relance de plusieurs projets ainsi que le lancement de nouveaux investissements », a-t-il fait savoir, relevant l'avancée en cours de l'industrie automobile, notamment dans le cadre de la coopération avec les Allemands et les Italiens. « Nous allons avoir une voiture algérienne fin 2028. Une vraie industrie et non pas un ''gonflage des pneus'' », a assuré le Président, précisant que cette voiture sera réalisée avec « un moteur, une boite de vitesses et des pneux algériens ».

LE GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL EN JANVIER 2027

Signalant l'enregistrement de 13 000 projets concrets, le chef de l'Etat a souligné les efforts visant le soutien et l'accompagnement de l'investissement, principalement à travers la mise en place du guichet unique qui sera opérationnel à partir de janvier 2027. Il a souligné le maintien du directeur général actuel de l'AAPI, qui continuera d'assurer sa missions jusqu'à fin 2026.

Mettant en avant la nécessité de revoir le calcul du PIB du pays par les instances financières internationales, le président de la République a affirmé que la croissance économique estimée à 4% est une bonne performance, alors que d'autres pays, a-t-il dit, aspirent à atteindre 1%.

A l'adresse des opérateurs économiques, nombreux à assister à cette rencontre, le Président les a félicité pour leur engagement dans cette dynamique. « Vous êtes nos partenaires », a-t-il lancé, remerciant le CREA pour l'organisation de cette rencontre, devenue rendez-vous annuel, qui offre un espace de dialogue, de concertation ainsi que l'examen des perspectives d'investissement.

Lilia Aït Akli



Tebboune lors de la rencontre avec le patronat.

KAMEL MOULA : «LES ENTREPRISES SONT DES PARTENAIRES STRATÉGIQUE DE L'ETAT»

Intervenant à l'ouverture des travaux de la rencontre Président-Patronat, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a indiqué que les efforts conjoints de l'Etat et la mobilisation des entreprises ont permis de réaliser la diversification économique. « La période post-Covid-19 a marqué le point de départ d'une profonde transformation structurelle. Une réalité confirmée par les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale », a-t-il déclaré, exprimant sa conviction que « les entreprises algériennes constituent le premier partenaire stratégique de l'Etat ». Evoquant « certaines pratiques inacceptables », le président du CREA a souligné le soutien du CREA à la lutte contre les pratiques illégales afin de préserver une concurrence loyale et de rassurer les opérateurs économiques intègres. « Nous continuons à renforcer notre économie grâce à la force du travail et au génie de nos chefs d'entreprise et de nos travailleurs », a-t-il affirmé, mettant en avant les atouts qui se traduisent par « une croissance économique soutenue », « une absence d'endettement extérieur » et « un tissu entrepreneurial devenu plus dynamique que jamais ».

L.A.A.

REVUE *EL-DJEICH*

L'Algérie plaide pour une voix africaine unifiée

L'ALGÉRIE réitère sa position forte sur la scène africaine, portée par ses principes diplomatiques et son engagement en faveur de l'unité du continent, de la défense de ses intérêts et de la souveraineté des États. L'éditorial de la revue El-Djeich, publiée hier, revient sur la doctrine algérienne de sécurité régionale, basée sur le dialogue et les solutions africaines aux crises africaines, en faisant ressortir notamment les liens d'interdépendance entre stabilité, développement et intégration économique. « Pleinement consciente et convaincue de son identité africaine », l'Algérie œuvre à « l'unification de la parole africaine », à la défense des intérêts du continent et à une meilleure visibilité des aspirations de ses peuples, selon le même texte, qui appelle à faire entendre la voix de l'Afrique et à préserver sa place dans le processus de remodelage de l'ordre mondial, au regard des capacités et des ressources dont dispose le continent.

« Il est certain que l'Algérie dispose d'un grand crédit de confiance auprès des pays africains, compte tenu de ses positions fermes sur les questions se rapportant au continent et de ses principes immuables », est-il noté dans l'éditorial, qui évoque sa présence au sein des plus hautes instances de l'Union africaine (UA), notamment la Commission de l'UA et le Conseil de paix et de sécurité. Le texte relève aussi les visites successives de dirigeants et de hauts responsables africains en Algérie, dans un contexte de profondes mutations régionales et de diversification des partenariats.

Pour la revue, la présence algérienne au sein des organismes africains ne relève pas d'une « simple formalité », mais constitue une « responsabilité historique » au service de la capacité des Africains à prendre en main leur propre destin. Cette démarche privilégie la prévention des crises, le dialogue, l'action commune et les solutions pacifiques élaborées à l'échelle continentale.

L'éditorial rappelle, à ce titre, l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à soutenir « tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique ».

Le chef de l'État a assuré que l'Algérie sera « un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos États réunis sous la coupole de notre organisation continentale ».

Cette orientation trouve un prolongement dans la doctrine algérienne de sécurité régionale, fondée sur le renforcement de l'action conjointe, le rejet des solutions extérieures imposées, la primauté du dialogue et le respect de la souveraineté des États. Dans cette perspective, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, « insiste constamment sur la responsabilité des États africains de renforcer les fondements de leur puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine », rappelle l'éditorial.

L'objectif est de bâtir « un espace africain sûr et stable », fondé sur le respect mutuel, la solidarité et des relations interétatiques mutuellement bénéfiques, « loin de la logique de la dépendance ou de la subordination ».

L'éditorial met en avant le modèle intégré développé par l'Algérie pour contribuer à la stabilité de son environnement régional et aider les pays voisins à faire face aux menaces sécuritaires. Cette approche s'appuie principalement sur le Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (Narc) et le Mécanisme africain de coopération policière (Afripol). Elle vise à conjuguer les opérations sur le terrain, en particulier contre le terrorisme et la criminalité organisée, l'action diplomatique et le renforcement des capacités nationales. L'Algérie accorde, en outre, une importance particulière à l'intégration économique et à l'édification d'une économie continentale forte, solidaire et durable. Parmi les initiatives citées figurent l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien, la réalisation de deux centrales électriques au Tchad et au Niger, ainsi que le forage d'un puits de pétrole au Niger. Des projets à caractère social viennent compléter ces initiatives.

La revue insiste aussi sur la nécessité pour les pays africains de s'adapter aux mutations technologiques, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de la numérisation, de l'intelligence artificielle (IA) et des nanotechnologies. L'éditorial dénonce, par ailleurs, les tentatives visant à saborder les relations de l'Algérie avec les pays frères et voisins. La revue réaffirme que le pays « n'a jamais renoncé ni ne renoncera à son appartenance à l'Afrique et à son voisinage sahélien ». L'Algérie restera ainsi attachée à la souveraineté des pays de son voisinage, à leur intégrité territoriale et à l'unité de leurs peuples, tout autant qu'à sa propre souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité, conclut l'éditorial.

Khalil Aouir



UNE ÉVOLUTION REMARQUABLE ENREGISTRÉE À TIPASA

La production d'huile d'olive en hausse

LA FILIÈRE oléicole dans la wilaya de Tipasa enregistre une évolution remarquable au titre de la campagne agricole 2025-2026, avec une hausse de 64 % de la production d'huile d'olive. Cette progression témoigne du dynamisme du secteur et des efforts déployés par les oléiculteurs de la région. Par ailleurs, treize huileries ont été agréées afin de contribuer à l'amélioration des conditions de transformation des olives. Ces résultats prometteurs renforcent les perspectives de développement de la filière oléicole locale. À Tipasa, cette dynamique ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour le développement de l'agriculture et de l'économie locale. Le bilan fait ressortir que sur les 6 000 hectares représentant la surface totale des oliveraies à Tipasa, on recense 2 066,88 ha qui sont cultivés en masse (intensif) et le reste, soit la plus grande surface, est cultivé en isolé. Ces dernières années, la tendance s'inverse progressivement. Résultat : la production annuelle ne cesse d'augmenter, grâce en partie non négligeable aux pics de rendement engrangés par les vergers cultivés en intensif. La production oléicole a atteint au terme de la campagne 2025-2026 un volume total de 87 798,70 q, dont 73 107 q ont été destinés à la transformation en huile d'olive, et le reste, soit 14 691,70 q pour l'olive de table. Une production cueillie sur une superficie de 4 322,81 ha en rapport, dont 3 435,85 ha ont été destinés à la transformation en huile d'olive contre 886,96 ha à la production d'olive de table. Grâce aux performances réalisées, la wilaya de Tipasa, qui compte 13 huileries agréées, a produit 11 245,88 hectolitres d'huile d'olive. Afin de fédérer les efforts et booster la filière, la wilaya de Tipasa a organisé sa première foire dédiée à l'huile d'olive les 6 et 7 mai dernier. Une manifestation qui a été une réussite totale, que ce soit en matière de nombre de participants ou en termes d'affluence des visiteurs.

T. Bouhamidi

INVESTISSEMENT

Les missions et le fonctionnement du guichet unique fixés

Les missions, l'organisation et le fonctionnement du guichet unique national de l'investissement ont été fixés dans le décret présidentiel n° 26-326 du 13 octobre 2026. Ce nouvel établissement public est chargé de centraliser les procédures liées aux projets d'investissement, depuis leur enregistrement jusqu'à leur mise en exploitation. Il vise à simplifier les démarches des investisseurs, à coordonner l'intervention des administrations concernées et à encadrer les délais de traitement des dossiers.

Doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le guichet devient l'interlocuteur unique et exclusif des investisseurs pour les projets enregistrés à son niveau. Il assure leur accueil, leur information et leur accompagnement, tout en prenant en charge l'examen des demandes, l'octroi des avantages prévus par la réglementation et le suivi de la réalisation des projets.

Il est également chargé de la gestion, de la promotion et de l'attribution du foncier économique destiné à l'investissement. Il doit, à ce titre, constituer un portefeuille foncier en mobilisant des terrains relevant du domaine privé de l'État ou appartenant à des particuliers, et mettre en place une base de données sur les disponibilités immobilières. Il intervient aussi dans la création et l'aménagement de zones industrielles, en coordination avec les organismes compétents, et veille au respect des engagements pris par les investisseurs.

Ses missions comprennent également le traitement des réclamations des investisseurs, le suivi de l'avancement des projets, notamment à travers des missions sur le terrain, ainsi que la délivrance des actes, autorisations, agréments et documents nécessaires à leur réalisation et à leur exploitation. Le décret définit un processus d'examen et de validation des projets, dont les porteurs doivent déposer leurs demandes et les dossiers correspondants via la plateforme numérique de l'investisseur. Les structures techniques du guichet procèdent à un premier examen, avant que le président-directeur général n'émette un avis préalable portant notamment sur l'opportunité du projet, la disponibilité du foncier et le degré de saturation du créneau d'activité concerné.



Simplifier les démarches des investisseurs.

Les dossiers jugés éligibles sont ensuite soumis au conseil d'administration pour validation. Celui-ci statue au cas par cas dans un délai de 25 jours, couvrant l'enregistrement, le traitement et la déclaration de l'éligibilité des demandes.

Après validation, les projets sont orientés vers le portefeuille foncier du guichet en fonction des disponibilités et des priorités retenues. Les modalités d'attribution du foncier économique seront fixées par un texte particulier. Le dispositif prévoit également que les investisseurs dont les projets ne bénéficient pas des avantages liés au régime de promotion de l'investissement puissent, à leur demande, être accompagnés par les pôles spécialisés pour la formalisation de leurs projets.

DES PROCÉDURES NUMÉRISÉES ET DES DÉLAIS ENCADRÉS

La dématérialisation intégrale du parcours de l'investisseur constitue l'un des principaux axes du dispositif. Elle doit couvrir toutes les étapes, de l'expression de l'intention d'investir jusqu'à l'exploitation du projet, grâce à la plateforme numérique, à l'intégration de la signature et de la certification électroniques et à l'interconnexion des systèmes d'information des administrations et organismes concernés.

Le décret prévoit également la centralisation des procédures au sein de pôles spécialisés regroupant, en un même lieu, les représentants habilités des différentes administrations. Ces structures interviennent notamment dans la création d'entreprises, l'enregistrement des projets, le foncier économique, les procédures fiscales et douanières, l'accompagnement financier, l'urbanisme, le raccordement aux réseaux, l'emploi, la sécurité sociale et la délivrance des autorisations.

Les chefs de ces pôles sont habilités à signer et à délivrer les actes, décisions, autorisations et documents relevant de leurs compétences. Le délai de délivrance des documents nécessaires à la concrétisation des investissements est fixé à 15 jours maximum à compter de la réception des dossiers.

LES DONNÉES AU SERVICE DU PILOTAGE DE L'INVESTISSEMENT

Au-delà de la simplification des démarches, le guichet doit exploiter les données recueillies tout au long du parcours des investisseurs afin de produire des indicateurs, des analyses et des outils d'aide à la décision. Ces informations doivent permettre d'évaluer les politiques d'investissement, d'identifier les contraintes rencontrées par les opérateurs et d'anticiper les évolutions de l'activité. Les données relatives aux projets validés seront transmises aux institutions concernées, notamment aux ministères chargés des finances, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi qu'au Haut-Commissariat à la numérisation. Les informations nécessaires aux études, aux travaux de prospective et à la promotion de la destination Algérie seront également communiquées à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Le financement du guichet repose notamment sur les subventions de l'État, ses recettes propres et les redevances liées au traitement des dossiers, conformément à la réglementation. L'État lui fournit également les ressources humaines, les moyens matériels et les infrastructures nécessaires à son fonctionnement, ainsi que des subventions destinées à la constitution de son portefeuille foncier.

En outre, la mise en place du guichet unique national se fera progressivement, sans interruption des services aux investisseurs ni remise en cause des droits acquis. Les dossiers en cours, ainsi que les moyens humains, matériels et informatiques de l'AAPI nécessaires au fonctionnement du nouvel établissement, seront transférés selon des modalités fixées conjointement. Le guichet prendra également en charge le suivi des engagements liés aux concessions de foncier économique. L'AAPI continuera d'assurer ses missions jusqu'à la mise en service effective du nouveau dispositif.

Rim Boukhari

MOSTAGANEM

Coup d'envoi de la campagne de labours-semailles

LE COUP d'envoi de la campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027 a été donné hier dans la wilaya de Mostaganem par le wali Ahmed Boudouhe, avec pour objectif d'accroître la production céréalière et d'améliorer les rendements. Cette nouvelle campagne prévoit de porter les superficies consacrées aux céréales à 14 000 hectares, avec la mobilisation des moyens nécessaires et le renforcement de l'accompagnement des agriculteurs.

Les prévisions pour cette saison tablent sur une production céréalière totale de 247 160 quintaux, avec une superficie emblavée visée de 14 000 hectares. Les objectifs fixés par la wilaya portent notamment sur 9 030 hectares consacrés à l'orge et 3 200 hectares au blé dur. Un programme d'irrigation couvrant 1 500 hectares est également prévu afin d'améliorer les rendements et de contribuer à la stabilité de la production. Pour assurer le bon déroulement de cette campagne, les coopératives de céréales et de légumes secs de la wilaya disposent de 12 900 quintaux de semences et de 6 656 quintaux d'engrais, destinés à répondre aux besoins des agriculteurs. Cette mobilisation des intrants s'accompagne d'actions de sensibilisation visant à faire connaître les dispositifs de soutien disponibles, notamment le crédit « R'fig., ainsi que les modalités d'accès à ce financement à travers le guichet unique.

L'accompagnement des producteurs sera également renforcé à travers un programme de vulgarisation agricole prévu d'octobre 2026 à juin 2027. Celui-ci comprend des sorties sur le terrain et des séances de sensibilisation consacrées aux bonnes pratiques agricoles, à l'analyse des sols, à l'irrigation d'appoint et au réglage des équipements de semis, de pulvérisation et de récolte. La protection des cultures contre les incendies figure également parmi les sujets abordés dans le cadre de ce programme. Les échanges avec les agriculteurs ont, en outre, permis de mettre en avant leurs préoccupations, que le wali s'est engagé à prendre en charge, en réaffirmant sa volonté de les accompagner et de leur accorder les facilités nécessaires au développement de leurs activités.

Il est utile de rappeler que lors de la précédente saison agricole 2025-2026, la superficie récoltée dans la wilaya avait atteint 12 429 hectares, pour une production totale de 221 499 quintaux. Les quantités de céréales collectées s'étaient élevées à 69 495,4 quintaux. Le rendement à l'hectare avait été estimé à 18 quintaux pour le blé dur et l'orge, contre 16 quintaux pour le blé tendre.

Brahim Mazi

RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

L'Algérie recadre le Maroc

L'Algérie a démonté les arguments du Makhzen sur le dossier sahraoui réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, défendu la transparence des camps de Tindouf et dénoncé l'instrumentalisation de l'aide humanitaire, tout en appelant à maintenir le soutien aux réfugiés.

S'exprimant à la 77e session du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Genève, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à Genève, Idris Latreche, a placé la protection des réfugiés au cœur de son intervention soutenant que « Soixante-quinze ans après l'adoption de la Convention de 1951, le monde a certainement changé, mais la promesse de cette convention doit demeurer».

Face au recul marqué des financements humanitaires, le diplomate a alerté sur les conséquences de cette contraction pour les populations déplacées. Relevant que « la forte baisse des financements humanitaires impose des charges supplémentaires aux réfugiés», il a averti que cette situation revient à leur infliger « une double peine».

Le représentant de l'Algérie a également soutenu que l'assistance internationale et la protection ne relèvent pas de la charité. « Elles constituent des droits fondamentaux auxquels les réfugiés ont pleinement droit tant que les causes profondes qui les ont contraints à fuir demeurent sans solution. Une position qui prend un relief particulier dans le dossier sahraoui, marqué par un exil qui dure depuis plusieurs décennies.

L'ambassadeur a rappelé l'engagement de l'Algérie qui accueille les réfugiés sahraouis depuis plus de cinq décennies. Précisant qu'elle est « le principal contributeur financier au soutien destiné à améliorer leurs conditions de vie», tout en appelant la communauté internationale à « maintenir et renforcer son soutien». Il a enchaîné que le regain d'intérêt pour leur situation est bienvenu, mais il ne doit pas faire oublier l'origine de la crise. « Cet intérêt renouvelé ne doit pas occulter le processus politique visant à traiter les causes profondes de leur déplacement», a-t-il averti. Pour Alger, la réponse humanitaire demeure indispensable, mais elle ne peut tenir lieu de règlement politique.



Les arguments du Makhzen démontés.

TROIS RÉALITÉS INCONTOURNABLES

En réponse aux déclarations du représentant marocain, Idris Latreche a rappelé trois réalités qu'il a qualifiées d'incontestables. La première porte sur l'origine de l'exil sahraoui. « Il ne s'agit pas de réfugiés fuyant des difficultés économiques, des conditions climatiques extrêmes ou des guerres civiles internes», a-t-il déclaré. « Ils ont été déplacés d'un territoire non autonome, le Sahara occidental.» Le diplomate a ainsi replacé « le droit inaliénable à l'autodétermination» au centre de la situation des réfugiés sahraouis.

La deuxième réalité concerne les camps de Tindouf et les conditions dans lesquelles l'aide y est apportée. « Les camps sont ouverts et transparents», a affirmé le représentant algérien, rappelant la présence permanente de « plus de cinq entités des Nations unies et plus de vingt organisations non gouvernementales internationales». Il a également mentionné les visites régulières de donateurs, d'observateurs et de mécanismes onusiens, autant d'éléments avancés par Alger pour récuser les mises en cause visant la gestion de cette situation humanitaire.

La troisième réalité concerne directement l'utilisation de l'aide. « L'assistance humanitaire ne doit pas être instrumentalisée ni utilisée comme un levier politique», a martelé Idris Latreche. « La souffrance des réfugiés ne doit pas devenir une monnaie d'échange pour marquer des points politiques ou faire avancer des objectifs étroits et égoïstes.» Un avertissement qui vise à préserver la vocation première de l'assistance, destinée à répondre aux besoins des populations sans servir de moyen de pression.

Le représentant de l'Algérie a durci le ton en évoquant les déclarations marocaines sur les solutions durables. Il s'est dit étonné de voir « la partie qui porte la responsabilité première et entière de cette situation donner des leçons au Comité sur les solutions durables».

Il a ensuite dénoncé le passage « du déni complet à une autorité morale autoproclamée», une attitude qu'il a qualifiée d'« opportunisme à son pire niveau», martelant que « la communauté internationale n'est ni aveugle aux faits ni ignorante des origines de cette situation».

En conclusion, Latreche a mis en garde contre les messages susceptibles de brouiller la lecture du dossier. « Nous ne devons pas envoyer le mauvais message au mauvais moment ni brouiller la distinction entre les impératifs humanitaires et les réalités politiques», a-t-il prévenu. Il a également appelé à ne pas laisser la préoccupation légitime pour les réfugiés sahraouis éclipser le processus politique appelé à traiter les causes profondes de leur déplacement.

Soutenant que «le maintien de l'aide et la défense des droits des réfugiés doivent aller de pair avec la recherche d'une solution politique». Confondre ces deux dimensions risquerait, selon le diplomate, d'aggraver les souffrances d'une population qui attend depuis des décennies une issue à son exil.

L'Algérie a ainsi articulé son intervention à Genève autour d'une double exigence. Celle de préserver les moyens de l'aide humanitaire face au recul des financements et empêcher que cette assistance ne se substitue pas au règlement politique du conflit du Sahara occidental. Pour l'Algérie la protection des réfugiés sahraouis ne peut être dissociée de leur droit à l'autodétermination.

Sihem Bounabi

Bendjama plaide pour une solution politique

L'ALGÉRIE a défendu une solution politique juste et durable au conflit qui oppose l'occupant marocain et le représentant légitime du peuple sahraoui. Devant la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, le représentant permanent de l'Algérie, Amar Bendjama, a plaidé avec force cette solution fondée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, réaffirmant la position inchangée de l'Algérie sur ce conflit qui dure depuis 1975.

Prenant la parole, avant hier soir, lors du débat général de la commission, chargée notamment des questions politiques spéciales et de la décolonisation, le diplomate a assuré que le Sahara occidental demeure un territoire dont le processus de décolonisation reste inachevé, rappelant qu'il figure sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies.

Évoquant les résolutions 1514 et 1541 de l'Assemblée générale, qui consacrent le principe selon lequel le statut politique d'un territoire doit découler de la libre volonté de sa population, Bendjama a souligné que le peuple sahraoui doit être consulté sur l'avenir du territoire et aucun règlement ne peut être durable s'il impose d'emblée une issue prédéterminée.

Ces derniers temps, de fortes pressions sont exercées sur l'ONU par l'occupant marocain et ses alliés pour imposer un simulacre plan dit d'autonomie sur le territoire sahraoui, qui n'est autre qu'une annexion de facto.

Dans son intervention, le diplomate algérien a indiqué que l'Algérie salue la reprise, au début de l'année, des discussions directes entre le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide conjointe de l'ONU et des États-Unis, précisant qu'Alger et Nouakchott y ont pris part en qualité d'observateurs, en tant que pays voisins concernés par la stabilité de la région.

Abordant la situation des réfugiés sahraouis dans les camps, le représentant de l'Algérie a appelé la communauté internationale à maintenir son soutien à cette population, insistant pour la préservation de l'aide humanitaire et de la tenir à l'écart des considérations politiques, alors que les ressources consacrées aux opérations humanitaires diminuent à l'échelle mondiale.

En conclusion, Amar Bendjama a appelé l'Assemblée générale à œuvrer en faveur d'un règlement conforme au droit international et permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Pour lui, une solution juste et durable contribuera également au retour de la paix et de la stabilité dans la région.

Pour rappel, le conseil de sécurité tiendra le 31 octobre une cruciale réunion consacrée à la question sahraouie. Il est attendu le vote d'une résolution sur la prolongation du mandat de la mission onusienne, Minurso, d'une année, et d'encourager la reprise des pourparlers de paix entre Rabat et le Front Polisario.

Hachemi B.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE DE MISTURA

Vive mise en garde du Polisario

LES DERNIÈRES positions exprimées par l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, sur le Sahara occidental a soulevé de vives critiques chez les hauts responsables sahraouis. Lors des consultations préliminaires tenues le 8 octobre dernier au Conseil de sécurité de l'ONU, De Mistura avait notamment soutenu l'option marocaine, dite «d'autonomie», estimant qu'elle est la seule base pour de futurs pourparlers. Ces consultations à huis clos étaient consacrées à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Ces déclarations ont été qualifiées par la partie sahraouie comme un manque de neutralité et un véritable alignement public sur les positions annexionnistes de l'occupant marocain. Ces développements interviennent dans une conjoncture cruciale, alors que le Conseil de sécurité s'apprête à débattre et voter à la fin du mois une résolution sur le renouvellement du mandat de la Mission onusienne Minurso, ainsi que les modalités de son déploiement sur le territoire sahraoui et ses attributs. Le texte devrait également baliser les futures négociations entre l'occupant marocain et le Front Polisario et relancer un processus inachevé qui devrait aboutir à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Ainsi, le Front Polisario a menacé de «reconsidérer son engagement» auprès de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental après plusieurs années de rencontres et de négociations autour de la question à la recherche d'un authentique processus de paix et d'une solution acceptable et juste pour le peuple sahraoui. Dans un communiqué rendu public hier à New York, le Front Polisario a indiqué réagir à une lettre envoyée plus tôt dans la journée par le président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, au Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Selon le Front Polisario, le diplomate italo-suédois aurait «gravement compromis son mandat» en soutenant l'option d'une «autonomie» sous souveraineté marocaine comme base pour les discussions futures. Une orientation que le Front Polisario qualifie d'alignement «complet» sur la position de Rabat, qui «n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental». «Il est extrêmement préoccupant que les actions de l'Envoyé personnel se soient une fois de plus écartées de ces paramètres établis, ce qui soulève des questions quant à sa crédibilité, son impartialité et son indépendance», a estimé le communiqué. Tout en réaffirmant son «engagement de longue date» à coopérer avec le processus de paix sous l'égide de l'ONU pour parvenir à l'autodétermination du territoire, le Front Polisario prévient que «tout manquement répété» aux principes d'impartialité, le contraindrait à revoir sa coopération avec M. de Mistura, a averti encore le Front Polisario. Le Polisario rappelle avoir déjà alerté l'ONU à travers deux courriers envoyés le 4 mars et le 21 septembre derniers, appelant M. Guterres à garantir que son émissaire agisse dans le cadre strict de la Charte des Nations Unies et des résolutions sur le Sahara occidental comme une question de décolonisation inachevée.

Hachemi B.

CONCOURS DU VILLAGE ET DU QUARTIER LES PLUS PROPRES DE BÉJAÏA

L'excellence environnementale récompensée

A BÉJAÏA, la propreté n'est plus seulement une affaire de gestion institutionnelle, elle est devenue une formidable aventure humaine, solidaire et durable. C'est dans une ambiance festive qu'a été célébrée, en présence des acteurs locaux, la quatrième édition du concours du village et du quartier les plus propres de la wilaya, initié par l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Placée sous le signe de « l'éco-citoyenneté participative », cette compétition s'affirme aujourd'hui comme un véritable moteur de dynamisme local. Né d'une volonté profonde de pallier les insuffisances de la gestion des déchets par une implication directe de la population, ce rendez-vous incontournable vise à promouvoir la culture environnementale, encourager l'initiative locale et pérenniser les comportements citoyens.

Pour cette quatrième édition, le jury a eu la lourde tâche de départager les candidats, issus d'une cinquantaine de dossiers initiaux, en inspectant rigoureusement les infrastructures et les efforts de terrain. Les critères de notation ont englobé l'état de la voie publique, la gestion des déchets, la mise en valeur des places publiques, des fontaines, des sources d'eau, des monuments et des cimetières, tout en évaluant l'organisation fonctionnelle des localités, l'aménagement d'espaces verts, la sauvegarde du patrimoine architectural et l'implication active des femmes dans le développement local.

Du côté des villages, la consécration suprême est revenue à Aguemoune Nath Amar (commune de Taourirt Ighil, Adekar) déjà lauréat de la toute première édition en 2020, qui empoche le premier prix doté de 5 millions de dinars (500 millions de centimes). Il est suivi sur le podium par les villages de Ziwi (Akfadou) et d'Ighil Ntala (Amalou), qui décrochent respectivement les deuxième et troisième places.

Plusieurs autres localités ont vu leurs efforts récompensés à travers des subventions et des prix d'encouragement, à l'instar d'Igheldene (Béni Maouche), d'Ighil Outouaf (Timezrit), ainsi que des villages d'Aït Soula (Chemini), Tizi Lemnaa (Amalou), Tadarth Tamokrant (Amizour), Laazib Oulahedhir (Ighram) et Ath Yahia (Adekar).

Par ailleurs, le Prix d'excellence, qui récompense la continuité de l'effort et la préservation de l'environnement, a mis à l'honneur le village d'Ath Djemhour (Amalou) en première position, suivi de Thaourirt Nath Saïd Arab (El Kseur). Dans la catégorie urbaine, les quartiers n'ont pas démérité. Le collectif des associations de L'Houma Ouvazine (commune de Béjaïa) s'est hissé au sommet du podium, s'emparant du premier prix de deux millions de dinars pour la transformation remarquable de son cadre de vie quotidien. Le quartier Tadarth Oufella / Village Nord (commune de Tazmalt) et le quartier du Centre de Tichy complètent ce tiercé gagnant.

Au-delà des classements et des enveloppes financières, cette manifestation a surtout été l'occasion de mettre en lumière la ferveur du mouvement associatif et l'abnégation des bénévoles. L'APW de Béjaïa a tenu à honorer des figures de la société civile engagées, telles que l'association Thudert (œuvrant auprès des personnes atteintes de cancer) et l'association Imdukal de Darguina, ainsi que des acteurs de terrain dévoués, à l'image de Fadila Rahmani, Brahim Brahmi, et des bénévoles Abdenour Messis et Ben Mokhtar Abdelmalek, sans oublier de saluer le soutien indéfectible d'Omar Reghal, directeur de la culture de la wilaya.

N. Bensalem

MÉDECINE MODERNE

Les enjeux de la concertation clinico-biologique

Le président du Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), Dr Ali Bendjamaa, a insisté, hier, à l'occasion de la tenue de la cinquième édition des Journées scientifiques internationales « Salamdays 2026 », sur la nécessité de renforcer la concertation entre médecins cliniciens et biologistes médicaux afin d'améliorer la fiabilité du diagnostic et la prise en charge des patients.

« La pleine valeur de la biologie médicale ne peut s'exprimer que dans une véritable complémentarité entre le clinicien et le biologiste médical, fondée sur le dialogue, la confiance, la qualité et le partage des responsabilités », a affirmé le Dr Bendjamaa.

Placée sous le thème « La concertation clinico-biologique au service du patient », cette rencontre vise à renforcer les échanges entre les professionnels de santé et à consolider la place du biologiste médical dans le parcours de soins. Elle réunit des biologistes, des cliniciens, des chercheurs, des experts ainsi que des représentants de l'industrie du diagnostic venus d'Algérie et de plusieurs pays africains et européens.

Pour le président du SALAM, la biologie médicale occupe une place centrale dans le dépistage, le diagnostic, le suivi thérapeutique, la prévention et l'évaluation pronostique. Sa contribution à la prise en charge des patients repose toutefois sur une collaboration étroite entre les différents intervenants, ainsi que sur le partage de leurs compétences et de leurs responsabilités.

Le laboratoire médical ne se limite plus à la réalisation des analyses et à la transmission des résultats. Il constitue un maillon essentiel de la chaîne de soins, en fournissant des données indispensables à l'orientation des décisions médicales, à l'adaptation des traitements et au suivi de l'évolution des maladies.

À travers Salamdays 2026, le syndicat entend ainsi promouvoir une concertation régulière entre le médecin clinicien et le biologiste médical, afin de mieux intégrer les résultats biologiques dans l'évaluation clinique des patients.

Le Dr Ali Bendjamaa a également réaffirmé l'engagement de son organisation en



Renforcer la concertation entre médecins et biologistes.

faveur d'une biologie médicale « de qualité, indépendante, responsable et résolument tournée vers le patient ». La formation continue, le partage d'expériences et l'ouverture sur les avancées scientifiques internationales figurent parmi les priorités du syndicat.

Le programme de cette cinquième édition prévoit des conférences, des échanges et des ateliers consacrés aux évolutions scientifiques, techniques et réglementaires de la biologie médicale.

Les thématiques abordées portent notamment sur l'endocrinologie et les troubles de la thyroïde, les applications de la biologie médicale en oncologie ainsi que la biologie de la transplantation d'organes.

La qualité et la sécurité des analyses occupent également une place importante, avec des communications consacrées aux bonnes pratiques de laboratoire, à la microbiologie et à la réactovigilance, qui concerne la surveillance des réactifs utilisés dans les examens biologiques.

Les participants se penchent, par ailleurs, sur plusieurs problématiques liées à l'exercice de la profession, notamment les responsabilités médicales, les questions médico-légales, la gestion des risques, l'organisation des laboratoires ainsi que les contraintes fiscales et réglementaires auxquelles sont confrontés les laboratoires privés.

Pour le président du syndicat, ces enjeux nécessitent une actualisation permanente des connaissances et une réflexion collective sur l'avenir de la profession, dans un contexte marqué par des évolutions scientifiques et technologiques rapides.

La qualité des examens biologiques constitue un impératif pour la sécurité des patients. Elle repose sur la maîtrise de l'ensemble du processus, depuis les étapes préanalytiques, notamment le prélèvement et la préparation des échantillons, jusqu'à la réalisation des analyses et à la validation des résultats.

Cette exigence implique des équipements adaptés, des procédures rigoureuses d'assurance qualité et une traçabilité à chaque étape.

Dans un secteur en pleine mutation, marqué par le développement de l'intelligence artificielle, de l'automatisation et de la biologie moléculaire, l'adaptation continue des professionnels devient également incontournable.

Le SALAM souligne, dans ce contexte, l'importance d'un dialogue permanent entre les pouvoirs publics et les représentants de la profession afin d'accompagner les transformations du secteur et de faire évoluer le cadre réglementaire des laboratoires.

Au-delà des échanges scientifiques, les Salamdays 2026 ambitionnent ainsi de constituer un espace de concertation et de réflexion collective sur l'avenir de la biologie médicale en Algérie. L'objectif est de promouvoir une pratique professionnelle exigeante et innovante, tout en plaçant la qualité des analyses et la sécurité du patient au cœur des priorités.

Lynda Louifi

ÉLÈVES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Un nouveau cadre pour les classes spéciales

DES CLASSES spéciales dans les établissements scolaires ordinaires et des aménagements adaptés lors des examens et concours sont prévus au profit des élèves aux besoins spécifiques. Le dispositif vise à améliorer leurs conditions de scolarisation et tenir compte des particularités de chaque handicap, à travers une coordination entre les secteurs concernés.

Ces mesures sont fixées par le décret exécutif n° 26-312 du 22 septembre 2026, qui définit les modalités d'ouverture de ces classes ainsi que les conditions d'organisation des examens et concours au profit de cette catégorie.

La scolarisation des élèves aux besoins spécifiques fait désormais l'objet d'un cadre organisationnel qui précise les conditions d'ouverture de classes spéciales au sein des établissements relevant de l'Éducation nationale. Publié en application de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et la promotion des droits de cette catégorie, notamment ses articles 20 et 22, le décret prévoit une intervention coordonnée des secteurs de l'Éducation nationale et de la Solidarité nationale.

Le but est de permettre aux élèves concernés de suivre leur scolarité dans un environnement adapté à leurs particularités, tout en bénéficiant des possibilités offertes par le milieu scolaire ordinaire. Le texte entend, dans cette perspective, clarifier les missions de chaque secteur et établir les bases d'une action concertée, afin d'éviter les chevauchements de responsabilités et d'assurer une meilleure continuité de l'accompagnement.

Le décret prévoit la création d'une commission chargée d'examiner les questions et les rapports relatifs au suivi pédagogique des élèves accueillis dans les classes spéciales. Elle devra également assurer le contrôle périodique des encadreurs spécialisés responsables de ces classes et procéder à une évaluation continue des résultats des élèves.

Au-delà de l'ouverture de ces structures, le dispositif accorde ainsi une place au suivi des apprentissages et à l'encadrement spécialisé. La régularité de l'évaluation doit permettre de mieux apprécier les résultats obtenus et de suivre les conditions de scolarisation des élèves concernés.

L'autre volet du décret concerne les examens et concours. Il définit les modalités d'organisation des épreuves au profit des élèves et étudiants aux besoins spécifiques inscrits dans les établissements relevant de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Des aménagements doivent être prévus afin de garantir des conditions adaptées au déroulement des examens, en tenant compte de la nature et des particularités de chaque handicap. Cette disposition concerne ainsi plusieurs niveaux du parcours éducatif et de formation, au-delà du seul enseignement scolaire.

Pour veiller à l'application de ces mesures, une commission intersectorielle est instituée. Elle sera chargée de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des aménagements accordés aux candidats et de proposer les mesures nécessaires à une prise en charge appropriée.

La portée de ce décret réside ainsi dans la formalisation des modalités d'accueil, de suivi pédagogique et d'adaptation des examens pour les personnes aux besoins spécifiques. Sa mise en œuvre reposera sur la coordination effective des secteurs concernés et sur l'application des dispositions prévues pour répondre aux besoins des élèves et des étudiants tout au long de leur parcours éducatif.

Lynda L.

SÉNÉGAL

Le FMI optimiste sur la restructuration de la dette

La directrice générale du FMI Kristalina Georgieva se dit optimiste quant à la capacité du Sénégal à trouver un accord avec ses créanciers.



L'issue des discussions constitue un test pour le mécanisme du G20 consacré au traitement de la dette, alors que Dakar cherche à obtenir un nouveau programme de financement de 2,2 milliards de dollars. Le Sénégal pourrait devenir un cas de référence pour l'amélioration des mécanismes internationaux de restructuration de la dette souveraine. En marge des assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le 14 octobre à Bangkok, la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva a exprimé sa confiance dans la capacité du pays à parvenir à un accord avec ses créanciers. La dirigeante a précisé que le FMI soutiendrait le Sénégal dans le cadre d'un accord technique portant sur un programme de 2,2 milliards de dollars. Les modalités du traitement de la dette restent toutefois à négocier directement entre les autorités sénégalaises et leurs créanciers. Selon elle, les échanges avec plusieurs créanciers importants montrent que ceux-ci reconnaissent l'importance de ce dossier pour le cadre commun du G20. L'objectif est de démontrer que les améliorations apportées à ce dispositif permettent de parvenir à des résultats plus rapides et plus efficaces. Le cadre commun du G20, qui associe notamment des créanciers publics aux efforts de traitement de la dette des pays éligibles, a été critiqué par le passé pour la lenteur de ses procédures. Le cas sénégalais doit contribuer à mesurer l'effet des ajustements engagés au sein de la Table ronde mondiale sur la dette souveraine. Une crise de la dette aux conséquences politiques Les négociations se déroulent dans un contexte particulièrement difficile pour les finances publiques sénégalaises. En 2024, après l'arrivée au pouvoir du président Bassirou Diomaye Faye, un audit des comptes de l'État a révélé que la dette et les déficits des années antérieures avaient été largement sous-estimés par l'administration précédente. La dette publique a ensuite été réévaluée à un niveau supérieur à 100 % du produit intérieur brut, les estimations plus récentes la situant autour de 130 %. Cette découverte a fragilisé la relation entre Dakar et le FMI, qui a suspendu les décaissements de son programme de financement de 1,8 milliard de dollars, conclu en 2023. Le gouvernement issu du parti Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), élu sur un discours de rupture avec l'ancien système politique, doit depuis concilier le rétablissement de la crédibilité budgétaire, le financement des dépenses publiques et ses engagements de transformation économique. La question de la dette est ainsi devenue un enjeu central pour les nouvelles autorités, qui cherchent à assainir les comptes publics sans compromettre les perspectives de développement du pays. Un accord avec le FMI permettrait de rétablir un soutien financier multilatéral, même si les conditions précises d'un éventuel programme restent à finaliser. Des négociations encore incertaines L'optimisme affiché par la directrice générale du FMI ne signifie pas qu'un accord a été conclu. Le traitement de la dette dépend encore des discussions avec les créanciers, tandis que Dakar doit trouver un compromis sur les termes de la restructuration. Le résultat sera également observé par d'autres pays confrontés à des difficultés de remboursement. Si le Sénégal parvient à conclure rapidement un accord, son expérience pourrait renforcer la crédibilité du cadre commun du G20. À l'inverse, des négociations prolongées souligneraient les limites persistantes de ces mécanismes.

R. I.

PALESTINE

82 membres du personnel médical détenus dans des prisons sionistes

AU TOTAL, 82 membres du personnel médical, infirmier et ambulancier palestinien sont toujours détenus par l'entité sioniste dans des conditions qualifiées de tragiques, sans visites familiales ni possibilité de communiquer avec les institutions juridiques et les organisations de défense des droits humains, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Dans un communiqué publié mardi, le ministère a indiqué que 82 membres du personnel médical, infirmier et ambulancier palestinien sont toujours détenus par l'entité sioniste dans des conditions qualifiées de tragiques, sans visites familiales ou de communication avec les institutions juridiques et droits de l'homme, en premier lieu le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Dans ce contexte, le ministère a dénoncé les sévices infligés au Dr Marwan Al-Hammas, directeur des hôpitaux de campagne dans la bande de Ghaza, détenu dans la prison de Janot, où il a été soumis à des sévices ayant entraîné des fractures et de vives douleurs, en présence d'un haut responsable sioniste.

Le ministère palestinien a dénoncé une politique de représailles systématiques contre le personnel médical palestinien, affirmant que les violations se poursuivaient dans les lieux de détention, après les attaques contre le système de santé, les bombardements d'hôpitaux et les morts parmi les soignants.

Il a estimé que les mauvais traitements, la privation de soins et l'absence de protection médicale constituaient de graves violations de la quatrième Convention de Genève, s'inscrivant, selon lui, dans le cadre de l'agression génocidaire contre le peuple palestinien et de crimes contre l'humanité.

Le ministère palestinien a enfin appelé les Nations unies et les organisations internationales de défense des droits humains à intervenir d'urgence pour garantir l'accès des délégations médicales et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) aux détenus et assurer leur protection. **R. I.**

SYRIE, LIBYE ET JORDANIE

De fortes pluies font quatre morts

QUATRE PERSONNES, dont deux enfants, ont trouvé la mort, mardi soir, dans des incidents liés aux pluies en Syrie, en Libye et en Jordanie, alors que de fortes précipitations ont provoqué des crues soudaines et perturbé la vie quotidienne dans plusieurs régions, ont rapporté des médias.

En Syrie, deux enfants ont été emportés par les eaux de crue dans la région de Maadan, dans la province de Raqqa, selon la chaîne de télévision syrienne Al-Ikhbariya, citant les autorités locales.

Ces décès sont survenus après que les autorités ont mis en garde contre des conditions météorologiques sévères dans le nord-est de la Syrie, notamment dans les provinces de Raqqa, Deir ez-Zor et Hassaké.

En Libye, un employé de banque est mort électrocuté alors qu'il se rendait au travail sous de fortes pluies dans la capitale, Tripoli, selon la Banque Jumhouria, établissement public.

Les précipitations ont inondé des quartiers et endommagé des bâtiments et des véhicules dans ce pays. Le Croissant-Rouge libyen a déployé des équipes d'urgence, tandis que la municipalité de Souq al-Jumaa, à Tripoli, s'est déclarée zone sinistrée et a appelé le gouvernement à fournir une aide urgente.

Et en Jordanie, les secouristes ont retrouvé le corps d'un homme de 23 ans emporté par des crues soudaines dans le district de Ruwaished, dans l'est du pays, a indiqué la Direction de la sécurité publique. Les autorités ont appelé les habitants à éviter les zones exposées aux inondations, alors que de fortes pluies et des orages continuaientde menacer plusieurs régions du pays.

R. I.

CATASTROPHES NATURELLES

Les dégâts causés aux habitations coûtent chaque 228 milliards de dollars

LES DÉGÂTS causés par les catastrophes naturelles aux habitations coûtent chaque année 228 milliards de dollars dans le monde, alors que les cyclones, inondations et séismes se multiplient, selon des données dévoilées, mardi, par le bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR).

"Ce montant illustre l'une des grandes contradictions de la prévention des catastrophes. Si les progrès réalisés ces onze dernières années ont permis de réduire la mortalité, ils ne se sont pas accompagnés d'une diminution comparable des pertes économiques", souligne l'UNDRR, notant que "les habitations concentrent à elles seules 43 % des dommages matériels directs provoqués par les cyclones, les inondations, les tsunamis et les séismes".

A l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, mardi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à investir davantage dans la sécurité des habitations. Chaque année, a-t-il rappelé, des millions de logements sont endommagés ou détruits, "contraignant des familles à se déplacer et aggravant la pauvreté".

Mais les conséquences des catastrophes ne se mesurent pas uniquement à l'ampleur des destructions. Elles dépendent aussi de la durée pendant laquelle les familles restent privées de logement et de revenus.

En 2025, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) affirme avoir accompagné 1,4 million de personnes dans 39 pays grâce à ses programmes de réduction des risques, au bénéfice de près de 1.200 communautés.

"Reconstruire les logements ne suffit pas : les populations ont également besoin de services qui fonctionnent et de possibilités de reconstruire leur vie", a souligné Maria Moita, directrice du département des interventions humanitaires et du relèvement de l'OIM. Pour l'OIM, les efforts de relèvement doivent donc commencer dès les premières interventions d'urgence, plutôt que d'attendre la fin des opérations de secours. L'enjeu est d'éviter qu'une catastrophe ponctuelle ne se transforme en déplacement durable. **R. I.**

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À CONSTANTINE

Rencontre sur la préservation de la santé mentale des étudiants

LES MÉCANISMES de préservation de la santé mentale, a été le thème mercredi d'une journée de sensibilisation et d'information sur les mécanismes de préservation de la santé mentale, organisée à Ali Mendjeli par la direction des œuvres universitaires (DOU) de Constantine.

Cette rencontre scientifique tenue à la résidence universitaire Ain El Bey 8 et à laquelle ont pris part près de 500 étudiants, s'inscrit dans le cadre d'un programme d'orientation et de soutien psychologique, tracé par la direction universitaire, depuis le 4 octobre dernier, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale (10 octobre), a précisé à l'APS le chef du service des activités scientifiques, culturelles, sportives et de prévention sanitaire, au sein de la direction, Brahim Benzeghda.

L'importance de la santé mentale en milieu universitaire et son impact sur le cursus universitaire de l'étudiant a été mise en exergue, lors de cette rencontre de sensibilisation par la psychologue Ouissam Hedhni, la responsable de la cellule de suivi psychologique relevant de cette résidence universitaire.

Soulignant également qu'« un bon équilibre mental favorise la concentration, la mémorisation et la clarté d'esprit, ce qui réduit les risques d'échec universitaire ou d'abandon », et ajoute que les heures de sommeil nécessaires, l'éloignement des milieux négatifs, la pratique du sport de manière régulière, et un mode alimentaire sain, figurent parmi les moyens de construction d'une immunité sanitaire psychique.

A noter que ces activités de sensibilisation et de prévention, lancée par cette direction qui couvre 15 résidences universitaires d'une capacité théorique globale de 30.000 lits, soit 2000 pour chacune, se poursuivront jusqu'à la fin de la semaine en cours.

R. R.

LABOURS-SEMAILLES À SIDI BEL-ABBÈS

La DSA renforce l'accompagnement des agriculteurs

La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a élaboré un programme intensif de sensibilisation et de vulgarisation au profit des agriculteurs, des producteurs et des multiplicateurs de céréales à travers les différentes daïras de la wilaya, en vue d'assurer la réussite de la campagne labours-semailles 2026-2027. C'est ce qu'a fait savoir, hier, cette direction.



La même source a indiqué que ce programme prévoit, dans sa première phase, le lancement d'une caravane de sensibilisation sur le terrain, encadrée par une commission technique spécialisée relevant de la DSA. Cette initiative vise à accompagner et à sensibiliser le plus grand nombre de professionnels, tout en les mobilisant pour assurer la réussite de la campagne, avec un accent particulier sur le respect rigoureux de l'itinéraire technique afin d'atteindre les objectifs fixés.

Les orientations dispensées aux agriculteurs sur le terrain portent sur un ensemble de mesures techniques préventives, notamment la préparation et le travail du sol à l'aide d'un matériel adapté, afin de tirer profit des premières précipitations automnales, ainsi que l'application d'une fertilisation de fond pour favoriser le développement des racines.

Il a également été recommandé de régler les semoirs pour assurer un semis en lignes et limiter les pertes de semences par rapport aux méthodes traditionnelles.

Les services agricoles ont, par ailleurs, appelé les producteurs à se rapprocher dans les meilleurs délais des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) pour s'approvisionner en semences traitées, choisir des variétés adaptées aux spécificités de chaque zone et résistantes à la sécheresse, et respecter les calendriers de semis préconisés sur le plan technique.

Dans le même contexte, les responsables de la caravane ont souligné l'importance du recours à l'irrigation d'appoint sur les superficies emblavées et de l'extension des superficies irriguées afin d'assurer une bonne levée des cultures, notamment au profit des agriculteurs bénéficiaires d'équipements d'irrigation dans le cadre des programmes de soutien agricole. Ils ont également insisté sur la nécessité de mettre en valeur les terres en jachère non exploitées, d'étendre les superficies consacrées à la céréaliculture et de renforcer l'exploitation effective des périmètres agricoles situés dans le sud de la wilaya.

Les agriculteurs ont également été informés des mécanismes d'accompagnement et de soutien mis en place par l'Etat, notamment en matière d'intrants agricoles et de crédits de campagne, à l'instar du crédit « Rfig », ainsi que de l'importance de souscrire une assurance agricole auprès des caisses de mutualité agricole afin de protéger les récoltes contre les différents risques. Un second programme de vulgarisation a également été mis en place à travers une caravane ayant sillonné le terrain les 13 et 14 octobre, sous la conduite des chefs de subdivisions agricoles et en coordination avec les partenaires concernés. Cette initiative, organisée à la suite du lancement officiel de la campagne de semis, vise à inciter les agriculteurs à accélérer les démarches administratives nécessaires à l'acquisition des semences et à entamer les opérations de semis dans les meilleurs délais.

Cette action de proximité se poursuivra tout au long de la saison agricole, parallèlement à une vaste campagne médiatique et radiophonique menée à travers les canaux officiels, avec la diffusion d'émissions de sensibilisation et de vulgarisation animées par des ingénieurs et des techniciens, afin de mobiliser les agriculteurs autour de la réussite de la campagne agricole.

R. R.

SECTEUR DE LA SANTÉ À TLEMCEN

Trois hôpitaux dotés de scanners

DANS le cadre d'améliorer les prestations de santé destinées aux patients nécessitant des examens par scanne, trois hôpitaux de la wilaya de Tlemcen ont été dotés d'appareils d'imagerie par tomodensitométrie (scanners). C'est ce qu'a indiqué le wali, Youcef Bechlaoui.

A ce propos, le même responsable a précisé, en marge de sa visite d'inspection du projet de réalisation d'un service des urgences médico-chirurgicales dans la commune de Maghnia, que « l'installation de ces équipements est actuellement en cours au niveau des hôpitaux de Maghnia, de Sebdou et de Ghazaouet », soulignant que ces appareils devront entrer en service prochainement.

Ces nouveaux équipements permettront d'améliorer les prestations de santé destinées aux patients nécessitant des examens par scanner, tout en leur évitant les déplacements contraignants depuis les régions éloignées vers le chef-lieu de la wilaya, a indiqué le même responsable.

Le wali de Tlemcen a également souligné que la carte sanitaire de la wilaya connaît une évolution notable grâce aux différentes opérations engagées pour améliorer et développer les services de santé. Parmi ces projets figure la réalisation d'un service des urgences médico-chirurgicales à Maghnia, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 95 %.

Cette structure sanitaire comprend différents services ainsi que des équipements modernes. Sa mise en service est prévue pour le 1er novembre prochain. Elle constituera un acquis supplémentaire pour la région frontalière, puisque les habitants des communes de Maghnia, de Sabra, de Beni-Boussaid, de Bab El-Assa et de Marsa Ben M'hidi pourront bénéficier de ses prestations.

Par ailleurs, selon M. Bechlaoui, un hôpital d'une capacité de 60 lits, situé dans la commune de Marsa Ben M'hidi, devra prochainement entrer en service après l'achèvement des travaux de réalisation. Les dernières opérations liées à son équipement en matériel médical nécessaire sont actuellement en cours.

R. R.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Tapis en relief pour raconter l'Algérie

L'artiste plasticienne Ahlam Kourdourghli investit l'art textile pour donner corps aux paysages algériens. Présentés à la Villa Boulkine, à l'occasion de la 11e édition du Festival culturel national de la création féminine (FCNCF), ses tapis muraux composent une traversée du territoire, inspirée de ses voyages, de l'enfance à aujourd'hui. Des forêts meurtries par les incendies, dont elle déplore les ravages, aux étendues ocre du Sahara, ses œuvres en relief offrent une vue aérienne singulière sur les paysages algériens.





Au premier étage de la Villa Boulkine, dans l'espace dédié aux arts plastiques de la 11e édition du Festival, Ahlam Kourdourghli invite le regard à prendre de la hauteur. Pas de toiles accrochées aux murs au sens classique du terme, mais des tapis qui racontent l'Algérie autrement. Les champs, les forêts, les dunes et les roches se dessinent en formes abstraites, alors que les reliefs donnent à ces paysages une épaisseur palpable, pour ainsi dire. « Je participe cette fois-ci pas avec des peintures ou des toiles, par contre c'est de la tapisserie moderne », explique l'artiste peintre, interrogée par Le Jeune Indépendant.

L'artiste peintre, céramiste et plasticienne algérienne Ahlam Kourdourghli a, cette fois, choisi de faire du tapis un support d'expression plastique à part entière. Ses créations, conçues pour être accrochées au mur, s'éloignent de la fonction traditionnelle de l'objet pour devenir des représentations singulières du territoire. « Ce sont des tapis muraux qui s'accrochent au mur et qui racontent toute ma traversée en Algérie, mes voyages de l'enfance jusqu'à aujourd'hui », précise-t-elle. Il est question d'une mémoire du déplacement et des paysages, traduite dans des compositions abstraites qui donnent, ipso facto, à voir le pays depuis les hauteurs.

« Les paysages sont en abstrait et en relief, vus de plan, comme si on voyageait en avion ou en voiture », poursuit-elle. Dans cette perspective « aérienne », les formes se détachent, les surfaces s'organisent et les éléments du paysage prennent du volume. L'artiste fait ressortir cette dimension qui singularise son travail : « Mais ce sont des vues de plan exactement et j'ai réalisé le relief. C'est surtout le relief qui prime dans mes tapis ».

Avec Flamme de verdure, une pièce de 110 × 50 cm, le relief prend une dimension plus sombre. Derrière les formes et les couleurs se dessine le spectacle des gigantesques incendies dramatiques qui ravagent, ces derniers temps, les espaces naturels et agricoles du pays. Le tapis donne à voir les flammes, les arbres et les buissons comme si la scène était observée depuis un avion ou un drone, selon les dires de l'artiste. Une vue d'ensemble qui restitue l'étendue des dégâts, sans perdre de vue certains détails qui composent le paysage.

« Le tapis parle surtout des incendies qui se passent en Algérie. Ça fait des années qu'il y a des incendies, des feux de forêt qui ravagent vraiment tous nos champs de blé, de légumes, de fruits...», souligne Ahlam Kourdourghli. Son œuvre ne se limite donc pas à la représentation d'un paysage naturel ; elle porte surtout la trace des destructions qui le transforment.

Les éléments semblent surgir de la surface, donnant à la composition une présence physique. En vue de restituer l'atmosphère des espaces incendiés, l'artiste a aussi travaillé sur les nuances : « J'ai essayé d'utiliser la vraie couleur des cendres. » La matière devient subséquemment un moyen de raconter les paysages blessés, entre végétation, feu et traces de combustion.

DU NORD AU SAHARA

Le regard se déplace ensuite vers le Sud avec La peau du désert (110 × 48 cm) et Silence des dunes (110 × 68 cm), deux œuvres datées de 2025. Dans ces compositions, les teintes ocre, les nuances du sable et les textures rocheuses traduisent une familiarité avec les paysages sahariens. « Ces deux-là, ça part du Sud, parce que j'ai vécu douze années. Donc j'étais vraiment attirée par les couleurs ocres, les genres de sable », raconte l'artiste.

Le désert y apparaît dans la diversité de ses matières. Au sable fin répondent les surfaces rugueuses des roches, tandis que les couleurs dessinent une succession de paysages. « On a le sable fin, rugueux, des roches, les couleurs ocres qui sont reconnues là-bas », détaille-t-elle. La composition suit alors une progression géographique et chromatique, depuis les reliefs rocheux jusqu'aux étendues sableuses du Grand Sud.

« Celle-là, elle représente tout ce qui est la roche d'Alger jusqu'au fin, fin du Sahara, le sable fin, jaune », précise Ahlam Kourdourghli en évoquant son travail. Entre ces deux extrémités, le paysage se transforme, les textures changent et les couleurs se répondent.

La traversée passe par Timimoun, dont l'architecture et la teinte caractéristique trouvent leur place dans l'une des compositions.

« Passons par la ville rouge de Timimoun. J'ai essayé d'utiliser le château, le fameux château de Timimoun, la ville rouge. Voilà, donc je l'ai fait ressortir en relief », explique-t-elle. Le monument devient un repère dans cette cartographie sensible, dans laquelle l'artiste fait ressortir les éléments qui singularisent les lieux traversés. Les roches, les dunes et le sable fin composent les différentes étapes de ce voyage visuel. « Et avec les roches, parce que là, on commence par la roche, les dunes et tout ça, et on retrouve le sable fin », résume-t-elle.

FIGURES GÉOMÉTRIQUES

Dans Lisière et culture (110 × 45 cm, 2025), Ahlam Kourdourghli revient aux espaces agricoles. Les champs de blé et les parcelles de légumes y sont représentés selon le même principe de vue en surplomb, qui donne à ses tapis des allures de paysages observés depuis le ciel. « Celle-là, ça parle des champs de blé, des champs de légumes et tout, mais en relief, vue de plan comme si on était dans un avion, aussi, ou un drone », décrit-elle encore.

L'originalité de la pièce tient surtout à l'intégration d'éléments végétaux en relief. Dans le cas d'espèce, l'artiste présente cette approche comme une première en Algérie : « Ce que j'ai rajouté, c'est une première en Algérie, c'est les reliefs ». Les arbres et les palmiers ne sont plus seulement suggérés par les contours ou les couleurs ; ils s'inscrivent dans la matière et donnent davantage de profondeur à l'ensemble, poursuit-elle, en évoquant ces formes végétales qui ponctuent ses compositions.

De même, cette manière de représenter les paysages permet de faire dialoguer les régions du pays. « Même au Sud, on a, comme à l'oued, on voit des formes circulaires de champs de légumes et de blé aussi », indique-t-elle. Les parcelles agricoles se déclinent, de la sorte, « en figures géométriques », dont les contours deviennent perceptibles grâce au relief. Le regard surplombe les cultures, en saisit l'organisation et distingue les formes qui structurent le territoire.

Diplômée de l'École supérieure des Beaux-Arts, promotion 1989, Ahlam Kourdourghli, née en 1965 à Alger, est une figure active de la scène artistique contemporaine algéroise. Elle se distingue aussi bien par ses créations personnelles (peintures, installations, fresques murales) que par son expérience de longue date dans la transmission de l'art, à travers l'enseignement.

« J'ai d'autres qui sont circulaires, des tapis circulaires, mais je ne les ai pas ramenés cette fois-ci », confie-t-elle. De Flamme de verdure aux tapis consacrés au Sahara, en passant par les champs de Lisière et culture, l'exposition d'Ahlam Kourdourghli dessine, en somme, une géographie personnelle, nourrie par ses voyages et ses années passées dans le Sud. Une Algérie saisie dans ses contrastes, des terres agricoles aux dunes, des arbres aux roches, dont le relief constitue le fil d'Ariane.

Khalil Aouir



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 20/2026

NIF : 425006000026009

La Direction de l'hydraulique la Wilaya de Médéa lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence des Capacités Minimales en vue de la réalisation du projet :

REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'EL OMARIA ET OULED BRAHIM (W.MÉDÉA)

Projets:

- **Lot n°01/ REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE D'EL OMARIA**
- **Lot n°02/ REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE OULED BRAHIM**

- ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

1/ Condition n°1 : Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

- Catégorie Quatre (IV) ou plus dans le domaine de l'hydraulique « Activité Principale Hydraulique ».

2/ Condition n°2: Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres les bilans des trois (03) meilleurs années à compter de l'année 2020, délivrée par les services des impôts compétents.

- *Le chiffre d'affaires moyen C.A.M doit être ≥ 20.000.000,00 DA. Pour lot 01
- *Le chiffre d'affaires moyen C.A.M doit être ≥ 10.000.000,00 DA. Pour lot 02

3/ Condition n°3 : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres au moins Une attestation de bonne exécution.

- Projet de réalisation ou réhabilitation d'un réseau d'AEP en PEHD, d'un montant supérieur ou égale 20.000.000.00 DA pour le lot n° 01, réalisée durant les Dix (10) dernières années, visée par le Maître d'ouvrage public.
- Projet de réalisation ou réhabilitation d'un réseau d'AEP en PEHD , d'un montant supérieur ou égale 10.000.000.00 DA pour le lot n° 02, réalisée durant les Dix (10) dernières années, visée par le Maître d'ouvrage public.

4/ Condition n°4: Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres pour les moyens matériels au moins :

- 01 rétro chargeur

NB : les moyens matériels doivent être justifiés par : les cartes grises, les attestations d'assurance (en cours de validité le jour de l'ouverture des plis) au nom de l'entreprise soumissionnaires,

Et pour les moyens humains au moins :

- Un Ingénieur en Hydraulique.

NB :les moyens humains doivent être justifiés par les Diplômes et les attestations d'affiliation CNAS (Année en cours).

En cas de groupement :- Le chef de file uniquement doit répondre à la première condition d'éligibilité:
- Catégorie Quatre (IV) ou plus dans le domaine de l'hydraulique « Activité Principale Hydraulique », quant aux entreprises partenaires (les membres du groupement) elles doivent disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique « Activité Principale Hydraulique » .

- Pour la deuxième condition, il sera tenu compte de la moyenne des chiffres d'affaires moyen de chaque membre constituant le groupement.
- Le chef de fil ou l'un des membres du groupement doit répondre aux autres conditions d'éligibilité.
- Dans le cadre du présent cahier des charges, le groupement doit être un groupement solidaire.
- Le compte bancaire courant doit être au nom du groupement.
- Les candidats sous forme de groupement ne peuvent pas soumissionner comme candidats individuels.

N.B : -Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

- RETRAIT DES CAHIERS DE CHARGES :

Il est à préciser que seules les entreprises qualifiées de catégorie **Quatre (IV) ou plus** en activité principale hydraulique et intéressées par la réalisation de ces travaux peuvent retirer le cahier des charges sur présentation du certificat de qualification en cours de validité, à l'adresse ci-après :

« : SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET MOYENS « BURAUX DES MARCHES »
- DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE MEDEA ROUTE DU15 DECEMBRE – MEDEA.

- DELAI DE PREPARATION DES OFFRES :

Dans le cadre du présent cahier des charges, la durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) JOURS**, à partir de la première publication dans le BOMOP ou dans la presse nationale, conformément à l'article 52 et 66 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- DATE DE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres, entre**8H00 et 12H00**.

L'heure limite de dépôt des offres **est fixée à 12H00.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, ainsi que les dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public non abrogé en application l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai **de quatre-vingt-dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés,ainsi que l'article 67 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publicnon abrogé, en application de l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023, les offres des soumissionnaires comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

I- DOSSIER DE CANDIDATURE : contient les documents exigés dans le cahier des charges **(Article 10 page 22)**

II- OFFRE TECHNIQUE : contient les documents exigés dans le cahier des charges **(Article 10 page 22)**

III- OFFRE FINANCIERE : contient les documents exigés dans le cahier des charges **(Article 10 page 22)**

-FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **DOSSIER DE CANDIDATURE** », « **OFFRE TECHNIQUE** » ou « **OFFRE FINANCIERE** », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - APPEL D'OFFRES N°...../2026, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES ».

- OUVERTURE DES PLIS :

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13H30**, en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres, conformément aux dispositions des articles 48 et 96 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés.

Le Jeune Indépendant **du 15/10/2026 / ANEP 2616034099**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICSET DES INFRASTRUCTURE DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 48/2026

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **48/2026** suite à l'infructuosité de la procédure du lot 18 de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **31/2026** portant entretien des routes nationales « Exercice 2025 »,

Lot 18 : Réparation des joints de chaussées sur :
-Pont de Bougie sur RN 72 au PK 34+200,
-Oued Aguemoune sur RN 12 au PK 51+500,
-Ouvrage d'art Bouameur sur RN 12 au PK 66+800,

Conditions minimales d'éligibilité : Ne peuvent soumissionner que les soumissionnaires
Lot n°18 :

-Certificat de qualification et de classification en travaux publics activité principale ou secondaire, catégorie supérieure ou égale à 03.
- Cumuler un chiffre d'affaires de 04 millions de dinars ou plus durant les 03 meilleurs bilans des 05 dernières années, justifié par les bilans approuvés par les services des impôts.
- Avoir réalisé au moins 20 ml de joints de chaussée dans un seul projet ou cumul de projets, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages publics.

N.B :Il n'est pas tenu compte des bilans non approuvés par les services des impôts, et pour l'évaluation du chiffre d'Affaires, les éléments de base doivent nécessairement figurer dans les bilans financiers approuvés de l'entreprise soumissionnaire.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Rue BELKACEMI Amar Tizi-Ouzou – Tel n° 026.19.00.61 - Fax n° 026.19.00.64.

• Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou à l'adresse indiquée ci-dessus sous enveloppes fermées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention.

SOUMISSION, DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 48/2026 SUITE A L'INFRUCTUOSITE DE LA PROCEDURE DU LOT 18 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 31/2026 PORTANT ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES « EXERCICE 2025 »

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les trois (03) enveloppes intérieures distinctes :

A- Dossier de candidature, comprenant :

- Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée.
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée.
- Statut du soumissionnaire.
- Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.
- Certificat de qualification et de classification en cours de validité
- Bilans des 05 dernières années approuvés par les services des impôts et références bancaires.
- Références professionnelles du soumissionnaire (attestations de bonne exécution) délivrées par le maître de l'ouvrage public.

***B*- Une offre technique, comprenant :**

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Le planning et le délai de d'exécution ou de livraison
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifiés par les cartes grises et assurances et contrôles techniques (en cours de validité le jour de l'ouverture des plis), pour le matériel roulant et les factures d'achat ou PV de l'huissier pour les autres (matériel non roulant).
- Liste des moyens humains, justifiés par les affiliations CNAS, diplômes et certificats de travail et mises à jour CASNOS pour l'encadrement proposé figurant dans le statut de l'entreprise.
- Mémoire technique justificatif joint en annexe, faisant ressortir la méthodologie de travail à adopter par rapport à la réalisation du projet
- Cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé et daté et revêtu de la mention manuscrite «lu et accepté».
- Procès-verbal de visite de site.

C- Une offre financière, comprenant :

- La lettre de soumission renseignée, signée, cachetée et datée.
- les bordereaux des prix unitaires renseignés, signés, cachetés et datés.
- les devis quantitatifs et estimatifs, renseignés, signés, cachetés et datés.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes et spécifications figurant au cahier des charges.

- La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse et ce, conformément aux dispositions de l'article 66 du DP 15-247.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture, en séance publique, des dossiers de candidature, des offres techniques et financières, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, intervient pendant la même séance, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou.
- Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 15/10/2026 / ANEP 2616034172**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

ETABLISSEMENT PUBLIC

DE SANTE DE PROXIMITE

DE BOUIRA

AVIS DE RECRUTEMENT

Le directeur de l'établissement public de santé de proximité de Bouira lance pour l'année 2026 un avis de recrutement dans les grades pour les différents services comme suit :

Grades	Mode de recrutement	Conditions du recrutement	Nbre de poste ouvert
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Diplôme doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	06
Chirurgien-dentiste généraliste de santé publique	Concours sur titre	Diplôme de chirurgien-dentiste ou d'un titre reconnu équivalent.	03
Médecin dentiste de santé publique	Concours sur titre	Diplôme de docteur en médecine dentaire ou d'un titre reconnu équivalent	01
pharmacien généraliste du 1er degré de santé publique	Concours sur titre	diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent.	02

Les dossiers de candidatures aux concours et testé professionnels devront comporter, uniquement les pièces ou documents suivants :

- Une demande manuscrite (adresse complète +n° téléphone)
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes de cursus de formation
- Une copie de la pièce d'identité
- Une fiche renseignement ; dument remplie par le candidat (à télécharger de site de la fonction publique DGFP.GOV.DZ)
- Attestation de travail, le cas échéant
- Certificat de résidence (wilaya de Bouira)

Les candidats définitivement admis seront, probablement, à leurs nominations dans les grades emplois postulés, doivent compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents notamment :

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
- Certificat médicaux (médecine général + pneumo-phtisiologie)
- Deux (02) photos d'identité
- Extrait de l'acte de naissance

Les dossiers complets doivent être transmis à la direction de E.P.S.P de Bouira, dans un délai de 15 jours de travail à compter de la date de la première parution de l'annonce dans la presse nationale.

Note : les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 15/10/2026 / ANEP 2616034391**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de la formation continue
Didouche mourad
Adresse : 02. Rue Ahmed ouaked dely-brahim – Alger-
Numéro d'identification fiscal:000116119001754

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/UFC/2026

L'université de la formation continue lance un avis d'appel d'offres ouvert portant **Services, équipements et fournitures pour l'enseignement à distance** au profit de L'UFC et ses annexes délocalisées durant l'exercice 2026. L'opération objet de l'appel d'offre est divisée en deux (02) lots à savoir :

LOT 01 : Renforcement et modernisation de l'infrastructure numérique pour l'enseignement à distance
LOT 02 : Acquisition de cartes multiservices RFD au profit des étudiants

Eligibilité et participation :

Peuvent participer au présent appel d'offres les entreprises **ayant la qualité de bureau d'étude et de consulting en informatique, programmateur, concepteurs et développeur de logiciels informatique pour le lot 01 et pour le lot 02 Les soumissionnaires dont l'activité est liée à la fourniture de bureau et informatique.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis ; peuvent retirer le cahier des charges sous forme de fichier PDF sous support CD contre paiement de la somme 6000.00 DA à virer au compte CCP N° 321255 Clé 07 ouvert au nom de l'agent comptable de

Université de la formation continue
Adresse : 02. Rue ahmed ouaked dely-brahim – Alger-
Bureau des moyens généraux

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la date du présent avis d'appel d'offres.

Les dossiers de soumission doivent comprendre : un dossier de candidature ; une offre technique ; une offre financière ; insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise ; les références et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que les mentions : E1- dossier de candidature ; E2- offre technique ; E3- offre financière. Ces trois (3) enveloppes (E1 ; E2 et E3) sont mises dans une seule enveloppe qui doit être anonyme sans aucune indication permettant l'identification du soumissionnaire et doit porter uniquement la mention suivante :

Université de la formation continue
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/UFC/2026
Objet : Services, équipements et fournitures pour l'enseignement à distance au profit de L'UFC et ses annexes délocalisées durant l'exercice 2026

" A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Les offres doivent être déposées au rectorat de l'université de la formation continue -02 ; rue ahmed ouaked dely-brahim -alger- Bureau des moyens généraux le dernier jour du délai de préparation des offres de 09H00 à 12H00 ; ouverture des plis aura lieu le même jour à 13H00 en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres + 90 jours

NB : Toute offre reçue par le service contractant après le délai de remise des offres fixé sera rejetée.

Le Jeune Indépendant **du 15/10/2026 / ANEP 2616034403**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

A Monsieur:

SARL GTPAK

Adresse : 300 Logements

Rue Docteur Saadane – Commune bouzegza - keddara Wilaya de Boumerdès

MISE EN DE MEURE Nº 01

- Vu le MARCHI n° 168/2026 portant travaux d'ouverture de piste agricole sur 100 km à travers la wilaya de Laghouat Lot n° **08** (**10** km) communes (AFLOU **10** km, SIDI BOUZID **05** km).
- Vu l'ODS N°22/2026 du 17-08-2026 délivré par la direction des services agricoles.
- Vu les envoi N°, 5104/2025 du : 15-09-2026 délivré par la direction des services agricoles portant la reprise des travaux et la remise du projet faute.
- Vu les envoi N°, 5351/2026 du : 29-09-2026 délivré par la direction des services agricoles portant la reprise des travaux et la remise du projet faute.
- Vu le non respect des différents engagements.
- Gérant de l'entreprise des travaux publique - **SARL GTPAK** - est mise en demeure pour la première fois dans la presse nationale sous huitaine (08 jours) après sa date de parution sur les quotidiens nationaux pour la reprise des travaux et la remise du projet faute de quoi l'administration se réserve le droit sous aucune forme de préavis de prendre a l'encontre de l'entreprise les mesures prévus par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 15/10/2026 / ANEP 2616034141**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE SOUK - AHRAS
NIF/0996.160.196.107.17

Avis d'attribution provisoire d'un marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du decret présidentiel n° 15 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public et les articles 46 et 53 de la loi n°23/12 du 05 aout 2023 . La direction des équipements publics de la wilaya de Souk-Ahras informe les soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint Pour la maîtrise d'œuvre (études et suivi) du projet :

Étude et suivi pour la réalisation d'un collège type (4/200R) à Ain Tolba commune de sedrata.

Publié les quotidiens électronique à CHIHEB BORS et TSA le 07/05/2026 et sur les quotidiens nationaux **Le jeune Indépendant** le 11/05/2026 et **An-NASR** le 17/05/2026, le marché a été attribué provisoirement conformément au tableau si dessous :

BET	Note technique - Prestation Sur 80 points	Note financière Sur 20 points	Montant d'études et suivi en TTC Avant Rectification	Montant d'études Et suivi en TTC Apres Rectification	Numéro fiscal NIF	Délais Des études
GROUPEMENT DES BET TO-MEN TOUALBIA SOUMIA + KHELAIFIA ABDERRAOUF CHEF DE FILE KHELAIFIA ABDERRAOUF	**60.54**	**16.66**	**15.035.000,00**	**15.035.000,00**	**TOUALBIA SOUMIA 278410100952140 KHELAIFIA ABDERRAOUF 18541010332910104180**	**Délai d'étude : 120 Jours Délai de suivi : conformément au délai proposé par l'ETP**

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés publics dans un délais de dix(10) jours a compter de la 1er publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou électronique ou dans les bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou sur le portail électronique des marches publics , si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date est prorogée au jour ouvrable suivant et cela conformément a l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics des délégations de service public .

Le Jeune Indépendant **du 15/10/2026 / ANEP 2623007028**

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

le MCO et l'USMA co-dauphins, le MCA rate le coche à Chlef

Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, s'est contenté du point du nul face à l'ASO Chlef (1-1), mardi au stade Mohamed-Boumezrag, alors que le MC Oran et l'USM Alger, tous deux victorieux, occupent conjointement le poste de dauphin, au terme des matchs joués mardi pour le compte de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

Le Mouloudia, qui espérait réaliser la passe de trois, s'est heurté à une accrocheuse formation de Chlef, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat. Le "doyen" a ouvert le score dès la 14e minute par Ferhat, bien servi du côté droit par Bangoura. Mais les Chélifiens ont réussi à remettre les pendules à l'heure après la pause, par l'intermédiaire de l'Ivoirien Ousmane Diakité (60'), profitant des largesses défensives du club algérois.

Le MCA a eu l'occasion de repartir avec les trois points, mais le Guinéen Mohamed Saliou Bangoura a échoué sur penalty à la 84e minute, contraignant les Algérois à se contenter d'un point, après deux victoires de rang, au stade de Douera face au MB Rouissat (2-0) et au CR Témouchent (1-0).

L'ASO a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du milieu de terrain Bekkouche, dans le temps additionnel (90'+2).

A l'issue de ce résultat, le MCA se hisse à la 4e place avec 7 points, mais compte deux matchs en moins, alors que l'ASO porte son capital à deux points seulement en cinq matchs.

Au stade Zeribet El-Oued de Biskra, le MC Oran est allé s'imposer face à l'USB (1-0), grâce à une réalisation d'Abdelkader Moulay à la 76e minute. Tenue en échec lors de la précédente journée à la maison par l'ES Sétif (0-0), la formation oranaise parvient à se racheter et à renouer avec la victoire qui lui permet d'atteindre la barre des 10 points.

Rien ne va plus en revanche pour les gars des Ziban, qui échouent encore une fois à décrocher leur premier succès de la saison et restent scotchés à la position de lanterne rouge avec 2 unités.

Les Oranais sont à égalité, à la deuxième place, avec l'USM Alger, qui s'est imposée difficilement face à la JS Saoura (1-0), au stade 5-Juillet d'Alger.

L'unique réalisation de la partie est l'oeuvre de Bouderbala (31'), qui ouvre son compteur buts. Les Algérois se rachètent et assurent l'essentiel, cinq jours après avoir concédé leur première défaite de la saison à Ouargla face au MB Rouissat (1-0).

A l'instar du MCO, l'USMA totalise 10 points, à trois longueurs du leader, le CR Belouizdad, vainqueur lundi en déplacement face au promu, la JS El-Biar (3-2), au stade de Dar El-Beïda (Alger).

De son côté, la formation de Béchar peine à amorcer son départ et reste en bas du tableau avec 2 points. Les joueurs du nouvel entraîneur Majdi El-Kourdi comptent un match en moins.

Dans l'autre match disputé lundi, l'USM Khenchela a battu à la maison le CS Constantine (2-0), et remporte sa première victoire depuis le début de l'exercice.



LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

L'USMB et le MSPB nouveaux leaders, le CRBT engrange ses premiers points

LA CINQUIÈME journée de Ligue 2 amateur de football a généré plusieurs changements dès son entame, mardi, aussi bien dans le Groupe Centre-Ouest que dans le Groupe Centre-Est, avec notamment l'USM Blida et le MSP Batna comme nouveaux leaders, tandis que le CR Béni Thour a réussi à engranger ses trois premiers points de la saison, quittant par la même occasion la dernière place du classement.

L'USMB a profité du report à mercredi du match de l'ancien leader, le RC Kouba, qui jouera l'après-midi chez le WA Mostaganem, pour s'emparer provisoirement de cette première place, grâce à sa victoire (2-0) chez le WA Tlemcen. Mais le club de la ville des roses ne compte qu'une courte longueur d'avance sur le " Raed ", de sorte que si ce dernier parvient à bien négocier son déplacement à Mostaganem, ne serait-ce qu'en ramenant un nul, il pourrait dès lors revenir aux commandes.

De son côté, le MSPB a détrôné l'ancien leader du Groupe Centre-Est, l'USM Annaba, en ramenant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez la JSD Jijel, qu'il enfonce au passage, en faisant d'elle la nouvelle lanterne rouge de ce groupe.

Cette dernière place était occupée jusque-là par le CR Béni Thour, mais celui-ci s'en est débarrassé ce mardi, après son importante victoire à domicile contre l'IRB Nezla (2-1). Cette performance lui permet de gagner une



place et de se retrouver 15e, avec trois unités. L'exploit du jour est à mettre à l'actif de l'ES Mostaganem, qui a ramené une belle victoire (3-2) de son périlleux déplacement chez l'ESM Koléa, tandis que l'ASM Oran a littéralement atomisé le nouveau promu, la JS Taghit (6-1).

Mais sur le plan comptable, ce sont le GC Mascara et le MC Saïda qui ont réalisé les meilleures affaires, en se hissant respectivement aux troisième et quatrième places du classement général, après leurs victoires contre l'IRB Sidi M'Hamed Ben Ali (2-0) et la JSM Tiaret (1-0).

A noter également " le réveil" du NA Hussein Dey qui, après trois défaites en quatre matchs, a renoué avec le succès en dominant le MC El Bayadh (3-0), se plaçant par la même occasion dans le milieu du tableau, avec six points.

Dans le Groupe Centre-Est, cette entame de la cinquième journée a été marquée essentiellement par la chute de l'ancien leader, l'USM Annaba, battu (2-1) chez le CRB Teleghma, alors que tous les autres matchs disputés ce mardi ont tourné à l'avantage des clubs hôtes, à commencer par l'US Chaouia, qui a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer le Paradou AC (1-0), dans l'un des gros chocs de cette journée. Idem pour le CA Batna, qui a réussi l'essentiel face à la coriace équipe de l'AS Khroub (1-0), tandis que la JSM Skikda a réalisé l'une des bonnes affaires du jour, en se plaçant à la deuxième place du classement général, qu'elle partage ex ?quo avec l'USM Annaba, avec neuf points chacun. Cet exploit est devenu possible grâce à sa courte mais précieuse victoire à domicile contre l'ancien pensionnaire du championnat élite, le NC Magra (2-1). Les péripéties de cette cinquième journée se poursuivront mercredi et jeudi, avec le déroulement des quatre derniers matchs inscrits au programme, dont celui du leader du Groupe Centre-Ouest, le RC Kouba, qui se déplacera chez le WA Mostaganem.

Lancement prochain du 3e module de la formation fédérale des Directeurs techniques sportifs

LA DIRECTION technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) lancera prochainement le troisième de la formation fédérale des Directeurs techniques sportifs (DTS) relevant de la 1re Promotion, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Les 25 candidats concernés par cette nouvelle session de formation, qui aura lieu du 25 au 29 octobre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), sont invités à s'acquitter des frais de participation, fixés à 80.000 DA à verser sur le compte de la Fédération algérienne de football, souligne la même source. Plusieurs axes sont à l'ordre du jour de ce 3e module, à savoir le rôle et les missions du Directeur technique sportif, la formation des jeunes, la méthodologie d'entraînement, la connaissance du jeu, la stratégie et le développement du club, le management et le leadership, l'analyse de la performance et la gestion sportive et administrative. Cette formation sera encadrée par un panel d'experts, à leur tête Ameur Chafik, formateur au sein de la Confédération africaine de football (CAF). A travers cette initiative, la DTN entend contribuer activement à la structuration, à l'organisation et à la professionnalisation des clubs, notamment par le renforcement des compétences des Directeurs techniques sportifs, acteurs clés du développement technique, organisationnel et méthodologique au sein des structures sportives.

QUALIFICATIONS AUX JO 2028 2E TOUR "RETOUR")
ALGÉRIE – RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 7-0

Le rêve olympique continue !

La sélection féminine algérienne poursuit sa marche en avant dans les qualifications aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Après une première démonstration offensive vendredi dernier, les Vertes ont de nouveau largement dominé la République centrafricaine, avec un succès sans appel qui les rapproche un peu plus du prochain tour.

L'équipe nationale féminine d'Algérie a signé une nouvelle victoire éclatante face à la République centrafricaine, ce mardi, en s'imposant sur le score de 7-0, lors du match retour du deuxième tour des qualifications aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Une performance convaincante qui confirme la nette supériorité des joueuses de Farid Benstiti sur l'ensemble de cette double confrontation. Les Algériennes ont rapidement pris les commandes de la rencontre, avant de creuser progressivement l'écart face à une formation centrafricaine incapable de contenir leurs offensives. Bendris a ouvert le score dès la 3e minute, avant que Bethi ne double la mise à la 5e minute. Dafeur a ensuite aggravé le score à la 40e minute, puis Bethi s'est offert un doublé juste avant la pause, à la 45e minute.

En seconde période, les Vertes ont poursuivi leur festival offensif. Bekhaled a inscrit le cinquième but à la 60e minute, avant que Smaali ne participe à son tour à la fête quatre minutes plus tard, à la 64e minute. Cette nouvelle démonstration fait suite à la large victoire obtenue lors du match aller, remporté 8-0 par les Algériennes au stade olympique du 5-Juillet. Sur l'ensemble des deux rencontres, les Vertes ont donc inscrit quinze buts sans en encaisser le moindre. Déjà auréolée d'une qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, obtenue après sa troisième place à la CAN-2026, la sélection algérienne féminine poursuit ainsi sa progression. L'objectif est désormais de prolonger cette dynamique dans une campagne olympique qui pourrait lui ouvrir les portes d'un nouveau rendez-vous majeur sur la scène internationale.

Mais au-delà du résultat et de l'écart très important entre les deux sélections, la fin de rencontre a également offert de très belles images. Malgré la lourde défaite, les joueuses centrafricaines sont restées très fair-play, tout comme les Algériennes, sans le moindre geste de provocation ou de frustration.

Au coup de sifflet final, les joueuses des deux équipes se sont enlacées et ont même pris plusieurs photos ensemble. Une scène qui résume parfaitement l'état d'esprit de cette double confrontation : de l'engagement sur le terrain, mais beaucoup de respect une fois le match terminé. Cette fois encore, c'est aussi le football féminin qui en ressort grandi.



LA CÔTE D'IVOIRE GIFLE ENCORE LA RDC, LE SÉNÉGAL AUTORITAIRE, LE MALI RENVERSANT

La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali ont composté leurs billets respectifs pour le prochain tour des éliminatoires féminines des Jeux Olympiques 2028. En clôture de la phase retour du second tour des qualifications africaines pour l'épreuve de football féminin des Jeux Olympiques Los Angeles 2028, la Côte d'Ivoire a dominé la RDC (3-0) ce mardi au stade Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Déjà victorieuses 1-4 au match aller à Lubumbashi, les joueuses de Reynald Pedros s'en sont remises à N'sira Ouedraogo, auteure de l'ouverture du score à la 17e minute de jeu, à Nadja Meité, buteuse sur penalty à la 25e, et enfin à Grâce Ruth Sery, qui a enfoncé le clou dans les arrêts de jeu (90e+5), pour finir le job. Elles affronteront le Cameroun, vainqueur de la Guinée par forfait.

LE SÉNÉGAL MAÎTRISE LA TUNISIE

Un peu plus tôt à Dakar, le Sénégal a encore maîtrisé la Tunisie (2-0) au Stade Léopold Sédar Senghor après la victoire étriquée (0-1) acquise à Radès la semaine dernière. Nguenar Ndiaye s'est offert un doublé (13e, 27e).

LE MALI RENVERSE LE BÉNIN

Les Lionnes de la Téranga rencontreront le Mali, vainqueur 5-7 pour renverser le Bénin au stade du 26 mars de Bamako après la défaite 3-1 concédée à Lomé, au Togo. Les Aigles l'ont emporté 6-2 à la faveur des buts de Fatoumata Diarra (25e), Saratou Traoré (45e+5), Aïssata Traoré (79e), Oumou Koné (81e) et un doublé d'Agueissa Diarra (52e, 86e sp.). Les Béninoises avaient pourtant réussi à reprendre le dessus sur l'ensemble des rencontres grâce à un doublé de Romaine Gadonou (67e, 75e).

ELIM CAN 2027

La CAF désigne encore Pierre Ghislain Atcho pour un match de l'Algérie

LA CONFÉDÉRATION africaine de football a désigné les arbitres des deux prochaines confrontations entre l'Algérie et le Togo, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2027.

Le match aller, prévu le samedi 14 novembre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, sera dirigé par le Gabonais Pierre Ghislain Atcho, tandis que le retour, trois jours plus tard à Lomé, sera confié à un quatuor congolais. C'est une désignation qui ne manquera pas de faire réagir. Pierre Ghislain Atcho, dont les relations avec la Fédération algérienne de football ont été marquées par plusieurs épisodes controversés, mettra enfin les pieds en Algérie. Le Gabonais avait notamment été au centre des critiques lors de la CAN 2024, en raison de ses interventions à la VAR contre les Verts, avant de se retrouver une nouvelle fois dans la tourmente lors du quart de finale de la dernière CAN face au Nigeria, à Marrakech. Ses décisions avaient alors contribué à la colère des joueurs algériens, dans une rencontre qui a débouché sur des sanctions



contre Luca Zidane et Rafik Belghali. Les deux joueurs retrouveront justement la compétition à l'occasion de la réception du Togo.

Cette fois, Atcho n'officiera pas à la VAR, mais bien sur le terrain, en qualité d'arbitre principal. Il sera assisté de ses compatriotes Boris Marlaise Ditsoga et Amos Abeigne Ndong, alors que Cregue Fleury Moukagni sera le quatrième arbitre. Le Tunisien Belhassen Bessamra a été désigné commissaire du match et son compatriote, Bechir Hassani, évaluateur des arbitres. Pour la seconde manche, programmée le mardi 17 novembre au stade de Kégué, à Lomé, la CAF a désigné le Congolais Pierre Jean Nguiene. Il sera épaulé par ses compatriotes Sam Thermuel Ongania Kenzet et Anders Riganel Ngoubili, tandis que Fitial Charel Just Kokolo assurera le rôle de quatrième arbitre. Nguiene n'a pas encore croisé la route de la sélection algérienne, mais il est connu du football national pour avoir dirigé plusieurs rencontres de l'USMA en compétitions africaines. Notons que le Nigérien Boubacar Tini Boureima sera le commissaire de la rencontre, tandis que l'Ivoirien Monetchet Léonard Nahi en assurera l'évaluation arbitrale.

L'Assistant IA sur LLM Mistral AI ouvert à l'expérimentation pour 10.000 agents publics



Promu lors de VivaTech, le partenariat avec Mistral AI se traduit par le lancement d'une expérimentation d'un assistant conversationnel auprès de 10.000 agents publics. L'Assistant IA est hébergé sur un cloud souverain et donc qualifié SecNumCloud.
Mettre le numérique au cœur du service public, renforcer l'attractivité des métiers publics et moderniser les services publics grâce à l'IA. C'est l'ambition répétée des différents gouvernements Macron, en phase avec la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle.
L'IA doit toutefois encore faire ses preuves dans le public et être pour cela adoptée par les agents. A cette fin, l'État donnait le 22 octobre le départ d'une nouvelle expérimentation.
Avec l'Assistant IA, il s'agit de tester un outil conversationnel auprès de 10.000 utilisateurs.

Huit mois d'expérimentation et 10.000 testeurs

Ce lancement est la concrétisation d'un partenariat avec Mistral AI annoncé en juin par le premier ministre d'alors, Français Bayrou, et sa ministre du numérique et de l'IA, Clara Chappaz. L'annonce intervenait durant VivaTech.
Cependant, c'est sous la supervision d'un nouveau locataire de Matignon et d'une nouvelle ministre de tutelle, Anne Le Hénanff, que l'Assistant IA aboutit. Le projet est piloté par la DSI de l'État, à savoir la DINUM.
Par la fourniture d'un robot conversationnel, le gouvernement entend faciliter le quotidien des agents et améliorer productivité et efficacité - tout en accompagnant mieux les usages au sein du secteur public. Autre promesse : un outil sécurisé et souverain.
Pour cette expérimentation de 8 mois destinée à terme à être étendue à tous les agents, la ministre déléguée précise que l'hébergement associé est qualifié SecNumCloud auprès de l'Anssi, l'agence de sécurité de l'État.

Assistant basé sur le LLM as-a-service d'Outscale

C'est en effet l'hébergement cloud d'Outscale qui a été retenu pour accueillir l'application et les LLM de Mistral AI. L'hébergeur est une filiale de Dassault Systèmes, partenaire stratégique de la licorne française de la GenAI depuis mars.
En mai, Outscale officialisait une offre de modèles LLM as-a-service en collaboration avec Mistral AI. Ce rapprochement entre cloud et IA générative permettant au fournisseur d'accueillir des applications de GenAI dans un environnement souverain et sécurisé.
Rappelons que depuis septembre, un agent IA basé sur les technologies de la startup est aussi en test dans 21 universités françaises. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat d'innovation avec le ministère de l'enseignement supérieur.
Les développements et les tests d'un agent conversationnel auprès de 3000 utilisateurs étaient annoncés en juin. Le ministère précisait alors vouloir à terme équiper 180 établissements d'enseignement supérieur.

Le générateur d'images et de vidéos par IA le plus populaire pourrait vous surprendre - voici pourquoi les entreprises l'utilisent



VOICI les raisons pour lesquelles particuliers et entreprises se tournent vers cet outil.
Il est fort probable que vous ayez déjà utilisé Google Gemini, Midjourney ou Stable Diffusion pour générer des images d'IA, ou Google Veo, Kling ou MiniMax Hailuo pour créer des vidéos d'IA. Mais lequel est le plus populaire, et pourquoi ?
L'enquête Artificial Analysis's State of Generation a interrogé 300 développeurs et créateurs pour comprendre l'utilisation personnelle et professionnelle de la création d'images et de vidéos par l'IA. En un coup d'œil :
74 % des personnes interrogées utilisent Google Gemini pour la création d'images
Suivi de GPT Image d'OpenAI (64 %)
Et de Flux de Black Forest Labs (37 %)
Google Gemini continue de dominer l'utilisation personnelle (77 %) et professionnelle (68 %) de la création d'images par l'IA. Et Veo de Google est le premier choix pour la création de vidéos par l'IA, tant pour les particuliers (67 %) que pour les entreprises (72 %).

Utilisations populaires

L'enquête suggère que l'utilisation de l'IA pour générer des images est plus populaire que pour créer des vidéos. Et que l'utilisation d'images et de vidéos générées par l'IA à des fins personnelles est plus courante qu'à des fins professionnelles.
Les personnes interrogées utilisent les images générées par l'IA à des fins personnelles en les intégrant dans leur flux de travail créatif (53 %), tandis que 39 % des personnes interrogées utilisent des vidéos générées par l'IA pour la même raison.
Parmi les organisations interrogées, 44 % utilisent la création d'images générées par l'IA dans leurs flux de production, et 39 % utilisent des générateurs de vidéos générés par l'IA pour la même raison.

Surtout de "petites créations uniques"

Selon l'enquête, les créateurs d'images et de vidéos d'IA qui créent du contenu pour un usage personnel génèrent principalement des images d'IA pour de "petites créations uniques" (81 %), et 77 % utilisent des vidéos d'IA pour la même raison.
Toutefois, les personnes interrogées qui utilisent des générateurs d'images et de vidéos d'IA à des fins personnelles sont plus nombreuses à préférer les générateurs de vidéos d'IA pour le "story-board, les effets spéciaux et les clips promotionnels de courte durée" (63 %) que pour les images générées par l'IA (52 %).
Les organisations interrogées préfèrent les générateurs de vidéos d'IA à des fins publicitaires (55 %), par rapport aux générateurs d'images d'IA dans le même but (42 %). En ce qui concerne les modèles d'images et de vidéos d'IA à louer à l'échelle de l'organisation, les organisations interrogées citent des résultats de meilleure qualité (82 %), un respect précis des délais (73 %) et un coût total inférieur (55 %) comme étant les principaux facteurs expliquant leur choix d'un générateur d'images d'IA.

Travailler et se divertir

Alors que l'utilisation de l'IA se répand de plus en plus dans les tâches personnelles, quotidiennes et sur le lieu de travail, des recherches supplémentaires peuvent montrer qui sont les gagnants et pourquoi.
À titre personnel, les gens utilisent des générateurs d'images, de vidéos et de textes d'IA pour :

Créer des œuvres d'art personnalisées
Des vidéos promotionnelles
Pour les aider à faire leurs devoirs
Préparer des recettes
Rédiger des messages textuels

Pourquoi Perplexity s'attaque à Google Chrome et à Brave - et oui, c'est sérieux



Perplexity a fait une offre d'achat de 34,5 milliards de dollars pour s'offrir le navigateur web de Google. Et d'autres acteurs des navigateurs web sont également courtisés. Voici pourquoi.

Lorsque le Wall Street Journal a annoncé que la société d'IA Perplexity avait fait une offre non sollicitée de 34,5 milliards de dollars en numéraire pour racheter le navigateur Chrome de Google, certains se sont demandés : "Est-ce que c'est sérieux ?" Oh, oui, c'est sérieux.

Et The Information vient de sortir l'information que Perplexity aurait également tenté de racheter le navigateur web Brave, édité par The Browser Co., pour 1 milliard de dollars. Mais aussi que la société serait courtisée également par OpenAI.

En fait, j'ai prédit que Perplexity essaierait d'acheter le navigateur web le plus populaire au monde en mai.

Les preuves étaient là

Ce n'est pas que je sois un génie. Les preuves étaient déjà là. L'acquisition de Chrome offrirait à Perplexity un formidable raccourci vers l'acquisition d'utilisateurs et améliorerait la collecte de données pour la publicité ciblée.

Aujourd'hui déjà, Comet, le propre navigateur web de Perplexity basé sur l'IA, est construit - comme tous les navigateurs web (dont Brave) à l'exception de Firefox - sur Chromium, l'ancêtre open-source de Chrome. Cela donnerait à Perplexity une longueur d'avance sur OpenAI, qui a ses propres projets de navigateur web doté d'IA.

Perplexity n'a pas caché son désir de surpasser Google dans le domaine de la recherche. En ce qui me concerne, Perplexity est un meilleur moteur de recherche que Google.

Certes, Aravind Srinivas, le PDG de Perplexity, a déjà déclaré que "Chrome devrait rester au sein de Google et continuer à être géré par Google". Mais si le ministère de la justice des Etats-Unis et les tribunaux forcent Google à se débarrasser de Chrome, que peut faire un PDG si ce n'est conclure le meilleur accord possible

Comme le dit Srinivas dans sa lettre d'offre d'achat, la proposition est "conçue pour satisfaire une mesure antitrust en confiant Chrome à un opérateur indépendant et compétent".

Le juge fédéral chargé de l'affaire doit rendre une décision sur les mesures correctives dans l'affaire antitrust concernant les recherches sur Google en août. Il a déjà mis sur la table la cession de Chrome par Google. Il accuse également Google d'être "en position de monopole et qu'il a agi pour maintenir son monopole".

Les investisseurs en capital-risque soutiendront l'offre

Selon Reuters : "L'offre de Perplexity s'engage à maintenir le code du navigateur sous-jacent appelé Chromium en open source, à investir 3 milliards de dollars sur deux ans et à ne pas modifier le moteur de recherche par défaut de Chrome."

Cette offre de plusieurs milliards de dollars représente près du double de la dernière évaluation de la valeur de Perplexity. Toutefois, Perplexity a déjà déclaré que plusieurs grands investisseurs en capital-risque soutenaient son offre. Bien qu'aucun nom n'ait été cité, Perplexity bénéficie d'un soutien substantiel de la part d'Accel, de Softbank et de Bessemer, ainsi que de partisans tels que Nvidia et Jeff Bezos. Aucune de ces entités ne rechignerait à investir quelques milliards ici ou là, en particulier pour un produit aussi précieux que Chrome.

En outre, si vous connaissez l'histoire des entreprises, ce ne serait pas la première fois qu'une petite société achète une propriété beaucoup plus importante. Par exemple, l'acquisition d'EMC par Dell Technologies, suivie d'une fusion inversée avec VMware, a été une opération bien plus importante, d'un montant de 67 milliards de dollars.

Perplexity attire l'attention

Certains experts ont suggéré que Perplexity voulait juste attirer l'attention. Mark Gurman, rédacteur en chef de Bloomberg, a tweeté : "Google Chrome ne vaut pas 35 milliards de dollars, et encore moins 3,5 milliards de dollars, sans la base d'utilisateurs de Google. Les navigateurs sont complètement banalisés et leur technologie de base est open source. C'est un véritable casse-tête".

D'autres, comme Alon Yamin, cofondateur et PDG de Copyleaks, une start-up spécialisée dans la vérification de contenu basée sur l'IA, ont déclaré que l'opération était parfaitement logique.

"L'offre de 34,5 milliards de dollars de Perplexity AI pour Chrome est plus qu'une tentative d'acquisition audacieuse. C'est un signal que le contrôle du navigateur est en train de devenir l'une des frontières les plus précieuses de l'ère de l'IA. Quiconque possède la passerelle vers le web exerce une influence considérable sur la manière dont l'information est accessible, hiérarchisée et fiable."

Google ne veut pas vendre Chrome et fait appel de la décision antitrust. Toutefois, les tribunaux pourraient ne pas lui laisser le choix.

Que va t-il se passer ensuite ?

Je soupçonne que si d'autres sont d'accord avec Yamin, nous pourrions assister à une guerre d'enchères pour Chrome.

Après tout, Nick Turley, chef de produit de ChatGPT, a déclaré en avril que si Google était contraint de vendre Chrome, OpenAI serait intéressé.

Perplexity fait une offre de 34,5 milliards de dollars pour acheter le navigateur Chrome de Google.

L'accord donnerait à Perplexity une porte d'entrée sur le web piloté par l'IA.

L'offre de Perplexity pourrait déclencher une guerre des enchères.

Gemini intègre deux des meilleures fonctionnalités de ChatGPT

SI LA CONFIDENTIALITÉ des données est importante pour vous, vous devez connaître les changements apportés à Google Gemini.

Vous pouvez désormais consulter vos conversations passées avec le chatbot Gemini pour des réponses plus personnalisées. Google a également ajouté une fonctionnalité de conversation temporaire et de nouveaux paramètres de contrôle des données. Tout le monde, y compris les utilisateurs gratuits, peut profiter de ces options.

Réponses plus personnalisées

L'utilité de l'IA dépend des informations qu'elle fournit. Par conséquent, l'ingénierie des requêtes est essentielle à la réussite d'un chatbot. Cependant, ce processus peut souvent prendre du temps, surtout si vous travaillez sur un projet à long terme ; réexpliquer votre contexte à chaque fois peut s'avérer fastidieux.

Désormais, Gemini peut consulter vos conversations passées pour en apprendre davantage sur vous au fil du temps et produire des réponses plus personnalisées.

Par exemple, si je révèle avoir un Yorkshire de 7 kilos dans une conversation et que je demande à quels jeux je devrais jouer avec lui dans une autre, sa race et son poids seront pris en compte sans que j'aie à me répéter.

Cela fonctionne de la même manière que la fonctionnalité mémoire de ChatGPT, lancée en avril. Idem pour Claude d'Anthropic qui en a également hérité cette semaine.

Pour Gemini, cette fonctionnalité sera déployée dans les prochaines semaines. Google précise que l'expérience est d'abord limitée au modèle 2.5 Pro dans certains pays, et qu'elle sera étendue à la version 2.5 Flash dans les semaines à venir.

Il est important de noter que l'option est activée par défaut, mais si vous ne souhaitez pas que Gemini mémorise ou référence vos conversations passées, vous pouvez la désactiver dans les Paramètres. Pour ce faire, dans l'application Gemini, accédez à Paramètres, Contexte personnel et Vos conversations passées avec Gemini, où vous pouvez activer et désactiver le paramètre, comme indiqué dans l'image ci-dessous.

La Bigorexie est un syndrome qui entraine une addiction à la pratique du sport !

LA BIGOREXIE est un syndrome, reconnu par l'OMS, qui entraîne une forme d'obsession et d'addiction à la pratique d'exercices de sport. Les sportifs qui s'entrainent quotidiennement et qui dépassent 10 heures d'exercices par semaine peuvent être touchés par cette maladie qui peut engendrer des problèmes musculaires et l'épuisement du corps, cette dépendance peut aussi causer aux personnes touchés des problèmes professionnels et familiaux.

Les athlètes handicapés se blessent pour se doper !



VOUS VOUS en doutez, mais les athlètes paralympiques trichent aussi. En effet, les athlètes handicapés, plus précisément ceux qui souffrent du traumatisme médullaire et qui ne ressentent pas la douleur au niveau des jambes, utilisent une méthode de dopage assez étrange.
Ça s'appelle le « boosting » et ça consiste à se blesser soi-même au niveau des membres insensibles à la douleur pour augmenter la pression sanguine d'où l'amélioration des performances physiques.

Turritopsis Nutricula, le seul être vivant immortel de la planète !

La Turritopsis Nutricula est une espèce de méduse capable de transformer ses cellules de l'état de maturité à l'état d'immaturité, en d'autres termes retour à la jeunesse. Cette méduse mène un cycle régulier de la vie, mais après maturation et accouplement, elle revient à son état initial, ce processus appelé « transdifférenciation » lui permet de reconfigurer ces cellules défaillantes en cellules neuves, d'où son immortalité.
Peut-être que ces méduses portent la clé de l'élixir de jouvence. En attendant, préparez vous à une éventuelle invasion mondiale de méduses immortelles.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



"Là-haut", en vrai. Une montgolfière remplie de passagers a fini sa course dans le jardin d'un couple à Temecula, dans l'État américain de Californie. Faute de vent pour les porter, le pilote n'a eu d'autre choix que de poser sa nacelle en urgence, une fois ses réserves de carburant épuisées.

"Ils ont frôlé la clôture": une montgolfière atterrit d'urgence dans un jardin en Californie

Vous buvez tranquillement votre café, quand soudain une montgolfière et ses 12 passagers se posent sur votre pelouse. C'est la scène insolite qu'ont vécue Hunter et Jenna Perrin ce samedi 18 avril. Alors qu'ils profitaient d'une matinée calme entre yoga et télévision, leur système de surveillance les alerte d'une présence inhabituelle dans le jardin. Quelques secondes plus tard, on frappe à leur porte.
"J'ai ouvert et un homme m'a dit: 'Ils viennent d'atterrir dans votre jardin'. J'ai répondu: 'Comment ça?' et il a ajouté: 'Le ballon'", raconte Hunter Perrin à NBC Los Angeles.
Les propriétaires se précipitent alors dehors et découvrent une montgolfière transportant une douzaine de personnes dans sa nacelle, posée sur leur pelouse. "Ils étaient très sympathiques", s'amuse Hunter. "C'était difficile de comprendre ce qui était en train de se passer."
Si les deux Américains avaient déjà aperçu des montgolfières au loin durant les deux années passées dans le quartier, ils ignoraient que leur maison se trouvait sur une trajectoire de vol. "J'étais stupéfaite qu'ils aient évité notre arbre et notre maison", confie Jenna Perrin. "Ils frôlaient pratiquement la clôture."

"On aurait dit que notre maison allait s'envoler"

Le pilote a expliqué avoir dû se poser en urgence. Faute de vent, le ballon consommait tout son carburant en restant immobile. Tous les passagers ont dû descendre de la nacelle en attendant l'arrivée de réservoirs de carburant supplémentaires afin de permettre au ballon de redécoller au-dessus de la maison pour rejoindre son camion de transport.

Une opération qui a duré environ deux heures.

"On aurait dit le film 'Là-haut' de Pixar", ajoute Jenna. "À un moment, ils ont si bien repositionné le ballon en remontant dans les airs qu'on aurait dit que notre maison allait s'envoler avec lui." Personne n'a été blessé et la propriété n'a subi aucun dommage. "Le pilote a fait un excellent travail pour s'assurer que tout le monde était en sécurité, et nous sommes contents de pouvoir en rire maintenant", précise Hunter. Après cette expérience, les Perrin ont toutefois pris une décision: pas question de faire un jour un vol en montgolfière.
"Quoique, s'ils atterrissent à nouveau dans notre jardin, ce serait pratique", plaisante l'Américain.
"On n'aurait pas de trajet à faire pour rentrer", conclut son épouse.



Le selfie d'un pilote d'avion de chasse en plein vol avait provoqué un accident aérien, et va lui coûter cher

UN RAPPORT d'audit, publié mercredi 22 avril 2026, a conclu à la responsabilité d'un pilote lors de l'accrochage de deux avions de chasse de l'armée sud-coréenne, en 2021, qui n'avait pas fait de blessés mais avait engendré de coûteuses réparations. La faute à des photos prises pour immortaliser son dernier vol avant une mutation.
C'est un dernier vol dont il se souviendra.
Un pilote de l'armée de l'air sud-coréenne a été reconnu coupable d'avoir provoqué une collision entre deux avions de chasse F-15K, lors d'un exercice mené en 2021, parce qu'il a voulu prendre un selfie en pleine manœuvre aérienne, indique un rapport d'audit publié mercredi 22 avril 2026. Il souhaitait prendre des photos pour immortaliser son dernier vol avec son unité militaire, avant une mutation.

Un Allemand fait une découverte sensationnelle dans un coffre acheté 15 euros

UN BAVAROIS a découvert un lingot d'or de 250 grammes dans le compartiment secret d'un ancien coffre-fort, acheté d'occasion pour 15 euros sur le net, relate le quotidien allemand Bild. Ce chineur allemand, habitant de la petite ville de Trostberg, en Bavière, ne s'attendait pas du tout à faire une telle découverte, sauf peut-être dans ses rêves les plus fous. Pourtant, il a été frappé par une chance incroyable.
Alors qu'il avait acheté en ligne un petit coffre-fort d'occasion pour seulement 15 euros, le nouveau propriétaire a découvert, lors de sa livraison, que le coffre contenait un compartiment secret. Et surprise… À l'intérieur se trouvait un lingot d'or de 250 grammes.

UNE VALEUR DE 32.900 EUROS

Selon le cours actuel de l'or, ce morceau de métal précieux vaut environ 32.900 euros. D'après la police, l'ancien propriétaire aurait probablement oublié le lingot dans ce compartiment secret. "L'acheteur nous a contactés. Il ne voulait rien faire d'illégal et souhaitait savoir quoi faire", a Nicolai Weiß, porte-parole de la police de Trostberg, au journal allemand Bild.
Les agents ont alors pris contact avec le vendeur, qui avait mis le coffre en vente pour le compte de son



grand-père de 90 ans. "Les deux parties doivent désormais s'entendre entre elles sur la propriété de l'or, ou régler l'affaire par voie civile, avec un avocat", a précisé le porte-parole.



Pour la première fois en 12000 ans, ce volcan vient d'entrer en éruption: plusieurs continents vont en connaître les conséquences

L'Éthiopie ne s'attendait pas à voir se réveiller un volcan endormi depuis 12 000 ans. Pendant une heure, dimanche 23 novembre, le volcan Hayli Gubbi a craché cendres et fumée dans le ciel. Un réveil bref, mais suffisant pour engendrer des perturbations bien au-delà de la région.

Depuis l'Holocène, soit il y a plus de 12 000 ans, le volcan Hayli Gubbi sommeillait dans le nord-est de l'Éthiopie.
Son réveil brutal a pris de court les scientifiques, dimanche 23 novembre. L'éruption, survenue dans la région d'Afar, plus précisément dans la célèbre vallée du Rift, a projeté d'immenses colonnes de fumée et de cendres jusqu'à 14 kilomètres d'altitude. Le phénomène a même été visible depuis l'espace, comme en témoignent les images de panaches immortalisées par la NASA au-dessus de la mer Rouge.
Aux abords du volcan, des villages entiers ont été recouverts de poussière, compliquant le quotidien des agriculteurs et éleveurs.
Sur place, les habitants ont été surpris par la réactivation du Hayli Gubbi, qu'ils ont toujours connu dormant.

L'un d'eux, Ahmed Abdela, raconte à CNN avoir entendu "une explosion soudaine". Si aucune victime n'a été signalée, les autorités locales s'inquiètent pour les communautés pastorales, dont les pâturages risquent d'être ensevelis. Pour cette région de la Corne de l'Afrique, déjà fragile, l'impact pourrait durer.

Des avions à l'arrêt après avoir été exposés aux panaches

Au-delà du pays, le regain d'activité du Hayli Gubbi devrait aussi avoir des retombées internationales, avertit CNN. Les satellites ont capté d'épais panaches s'élevant dans le ciel avant de dériver vers d'autres territoires.
Dans son dernier relevé, le Centre d'observation des cendres volcaniques de Toulouse (VAAC) confirme que ces nuages volcaniques ont traversé le Yémen, Oman, le Pakistan puis l'Inde. Islamabad a émis une alerte après l'entrée des cendres dans son espace aérien, lundi soir. En Inde, la compagnie aérienne nationale, Air India, a annulé plusieurs vols nationaux comme internationaux pour effectuer des "contrôles préventifs sur les avions qui ont survolé certaines zones géographiques après l'éruption volcanique de Hayli Gubbi", a-t-elle déclaré sur le réseau social X.

Les nuages arrivent dans l'Est

New Delhi, toujours engluée dans une vague de pollution atmosphérique sévère, ne devrait pas être touchée "de manière significative" car les cendres voyagent à haute altitude, a assuré de son côté le service météorologique indien (IMD).
Il a aussi précisé qu'elles devraient continuer à "se déplacer rapidement vers l'est", signe que les effets indirects de l'éruption se poursuivront encore quelque temps.
Situé à environ 800 kilomètres de la capitale Addis-Abeba, le Hayli Gubbi se situe à l'extrémité sud de la chaîne volcanique de l'Erta Ale.
Le volcan culmine à quelque 500 mètres dans une zone (la vallée du Rift) où deux plaques tectoniques se rencontrent, ce qui explique l'activité géologique intense du secteur.

Le marché de la géothermie est en train d'exploser (dans le bon sens du terme)



1 000 MILLIARDS de dollars devraient être investis d'ici 2035 dans le secteur, qui pourrait fournir des quantités d'énergie absolument phénoménales.
Cette fois-ci, c'est la bonne ? La géothermie a connu des périodes difficiles, marquées des incidents médiatisés provoquant mini-tremblements de terre et fissures géantes dans le sol. Mais cette période semble désormais bien lointaine. Fervo, une startup américaine soutenue par de gros investisseurs dont Google, est valorisée à 1,4 milliard de dollars et a signé en Californie le plus gros contrat jamais vu dans le secteur : 320 mégawatts, rapporte The Economist.
"Aujourd'hui, moins de 1 % de l'énergie mondiale (et américaine) provient de la géothermie, rappelle l'hebdomadaire britannique. Cependant, des chercheurs de l'université de Princeton prévoient que les innovations techniques permettront, grâce à une production géothermique largement accessible, de quasiment tripler la production actuelle des centrales nucléaires du pays (qui fournissent actuellement environ 20 % de l'électricité américaine) d'ici 2050."

L'énergie parfaite ?

1 000 milliards de dollars devraient y être investis d'ici à 2035. La géothermie intéresse notamment le secteur de la tech et de l'intelligence artificielle. Les profondeurs de la Terre étant toujours chaudes, elle peut en effet fournir de l'électricité ou de la chaleur décarbonées 24 heures sur 24, à la différence des énergies intermittentes comme le solaire et l'éolien. Elle permet aussi de stocker de l'énergie sous la terre.
Trois nouvelles technologies révolutionnent la géothermie. Les systèmes géothermiques améliorés (EGS) fracturent la roche pour en extraire de l'énergie, sur le modèle de l'industrie pétrolière. Les systèmes en circuit fermé (CLS) ne recourent pas à la fracturation, mais font circuler un fluide caloporteur dans des tuyaux à faible profondeur.
"Mais l'avenir pourrait bien appartenir aux équipements « superchauds », conçus pour pénétrer beaucoup plus profondément sous terre, indique The Economist. Entre 8 et 20 km de profondeur, ils atteignent des températures proches de 400 degrés. La pression rend l'eau supercritique (ni liquide ni gazeuse), ce qui lui permet de transporter une quantité d'énergie bien plus importante vers la surface."

Un potentiel vertigineux

Les systèmes géothermiques améliorés (EGS) permettent d'extraire de l'énergie même si le sol est dépourvu de fractures naturelles, tout en forant plus vite. La startup Fervo diminue son temps de forage de 70 % par an, ce qui améliore la rentabilité. La géothermie pourrait ainsi concurrencer les autres sources d'énergie dès 2027.
Les systèmes en circuit fermé (CLS) ont quant à eux l'avantage de fonctionner dans des régions arides sans fracturer la roche. Néanmoins, il sont plus complexes et plus coûteux, en raison des nombreux forages et canalisations requis. C'est ainsi que le Canadien Eavor a pu lancer un projet en Allemagne, où la fracturation artificielle est interdite, qui vise 8 mégawatts d'électricité et 64 mégawatts de chaleur.
"L'énergie géothermique [«superchaude»] pourrait libérer des térawatts d'énergie propre et fiable à l'échelle mondiale, selon l'ONG américaine Clean Air Task Force (CATF). 13 % du territoire nord-américain recèle un potentiel géothermique surchauffé à plus de 12,5 km de profondeur, et l'exploitation d'à peine 1 % de ce potentiel pourrait fournir une capacité énergétique stupéfiante de 7,5 térawatts."
Cela représente toutefois un défi technique conséquent, comme le montre les difficultés rencontrées par un projet pilote en Islande.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Aérophagie : que faire pour la soulager ?

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ?
Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

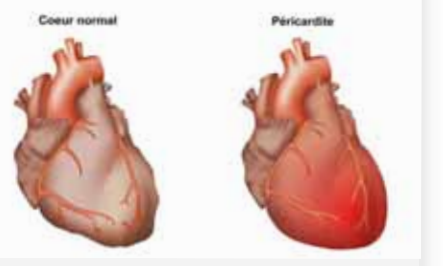
Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

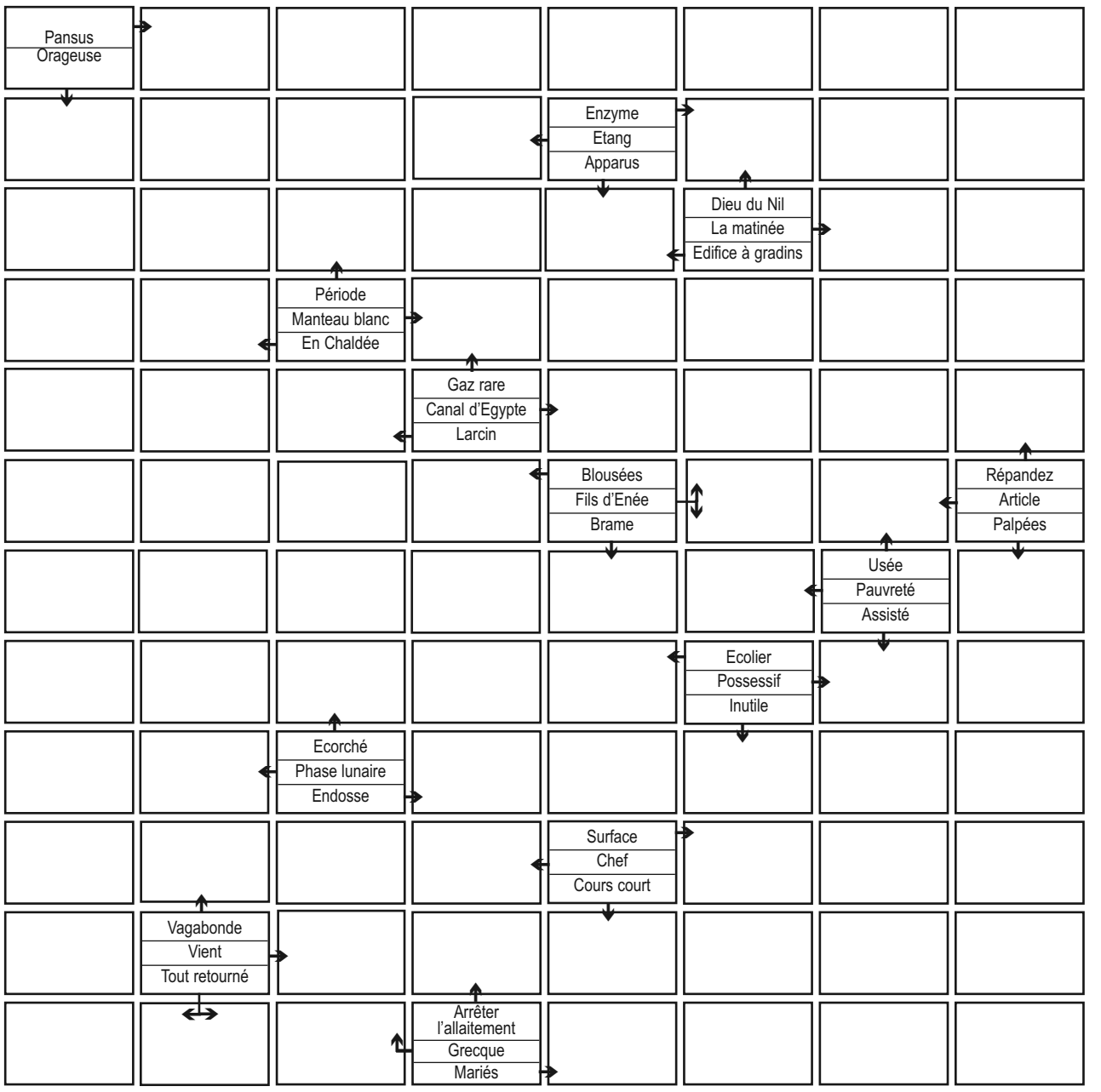
BIEN-ÊTRE

Péricardite : douleur

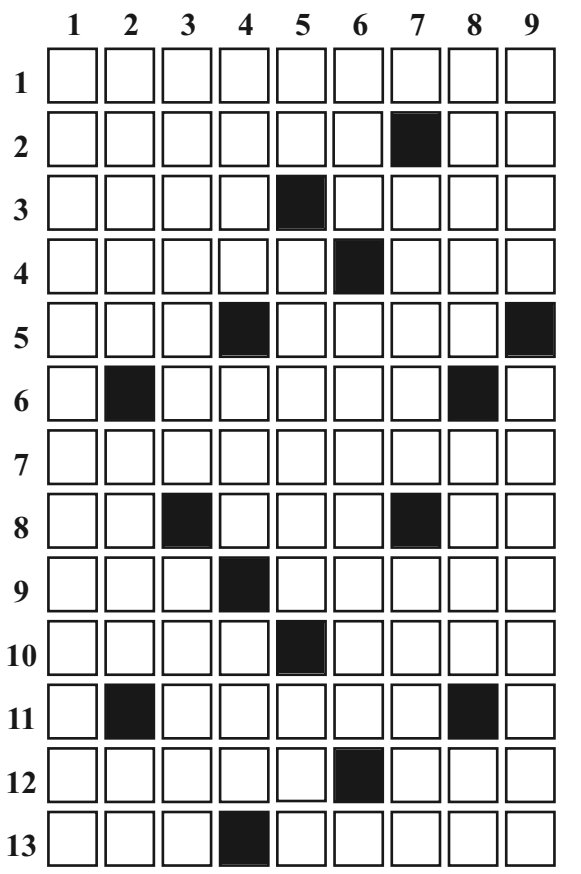


LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.
Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.

Mots fléchés n° 5786



Mots croisés 9/13 n° 5786



HORIZONTALEMENT

1. Pousses printanières – 2. Diplomate – Dans quel endroit ? – 3. Cinéaste britannique – Prince arabe – 4. Plein – Parures – 5. Marié – Niveau – 6. Pratique pleine d'intérêt – 7. Obscènes – 8. Blousé – Fibre textile – Sous la signature – 9. Possessif – Apporte le bonheur – 10. Sa raison prime toute autre – Fromage des Pays-Bas – 11. Atterrissage de fortune – 12. Pif – L'otite répétée mène chez lui – 13. Mémorisée – Aspirée.

VERTICALEMENT

1. Premiers essais – 2. Edifice à gradins – Sans parole – L'or au labo – 3. Métal précieux – Grand faucon – 4. Court et corpulent – Pays – Travail de postier – 5. Soldat américain – Equipe de Grand Prix – Cycles – 6. Période des chaleurs – Fruits – 7. Etape de route – Qui convient à la situation – 8. Notation musicale – Tint à l'œil – Dieu du ciel – 9. Certains – Collectionne.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 5785

HORIZONTALEMENT

– MOSKOVA
MORES – AG
ITALIE – I
ROCS – PET
ORL – VITE
BIERE – NE
OS – AURA –
LEVITE – B
A – IL – GEL
NEZ – PILE
TOISE – US
ENROULEE

VERTICALEMENT

– MIROBOLANTE
MOTORISE – EON
ORACLE – VIZIR
SELS – RAIL – SO
KSI – VEUT – PEU
O – EPI – REGI – L
VA – ETNA – ELUE
AGITEE – BLESE

SOLUTION N° 5785

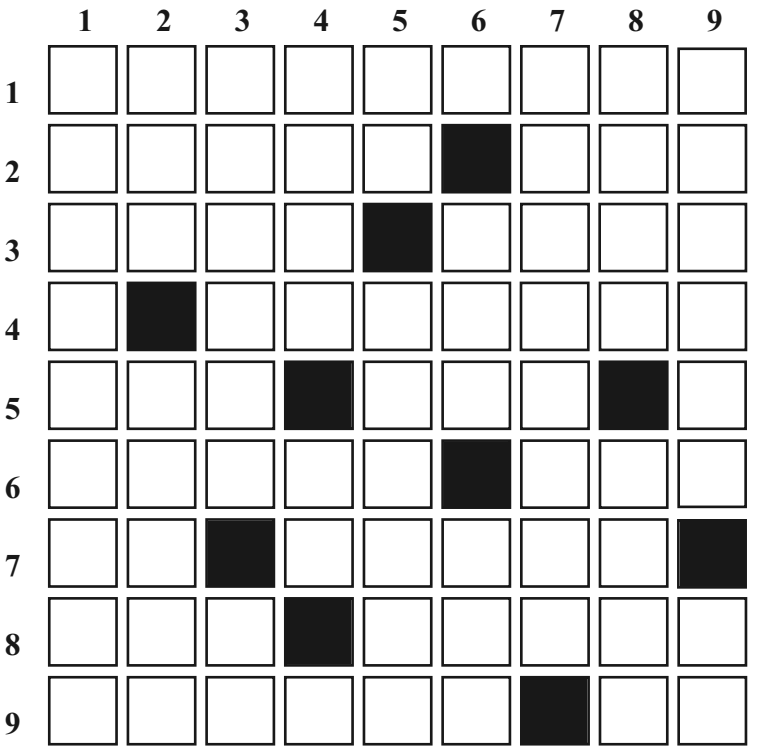
HORIZONTALEMENT

DEGROSSIE
EN – EMIANT
SURGI – IDE
AMASSE – EU
PET – ETA – L
PRAO – AUBE
RE – ROUTES
OSCAR – EN –
U – ETABLIR
VELOCE – TE
ECAILLAIS
RU – REGRET
ASCESE – RA

VERTICALEMENT

DESAPPROUVERA
ENUMERES – ECUS
G – RATA – CELA – C
REGS – ORATOIRE
OMISE – ORACLES
SI – ETAU – BELGE
SAI – AUTEL – AR –
INDE – BENITIER
ETEULES – RESTA

Mots croisés 9/9 n° 5786



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient – Entre le vert et le bleu – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Fleur royale – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Article – Il hausse la note – 9. Concours – Rayons pour hâle.

VERTICALEMENT

1. Lamentable – 2. Ancien – Doigt de la main – 3. Habitants de l'Europe centrale – A elle – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – 5. Jeune vache – Un bon coup – 6. Conifère – Textile végétal – 7. Elle désigne madame sans la nommer – 8. Etat gaélique – Sorti de l'enceinte – 9. Moisis – Code postal.

SOLUTION N°5785

HORIZONTALEMENT

BATAILLER
AMADOUE – U
LINO – NETS
U – TUBE – AH
SPECIEUX –
TR – IL – RAP
RUE – LIN – I
ENTRAVEES
SEAU – ESTE

VERTICALEMENT

BALUSTRES
AMI – PRUNE
TANTE – ETA
ADOUCI – RU
IO – BILLA –
LUNEE – IVE
LEE – URNES
E – TAXA – ET
RUSH – PISE

soduku 62

Pour Jouer au Soduku

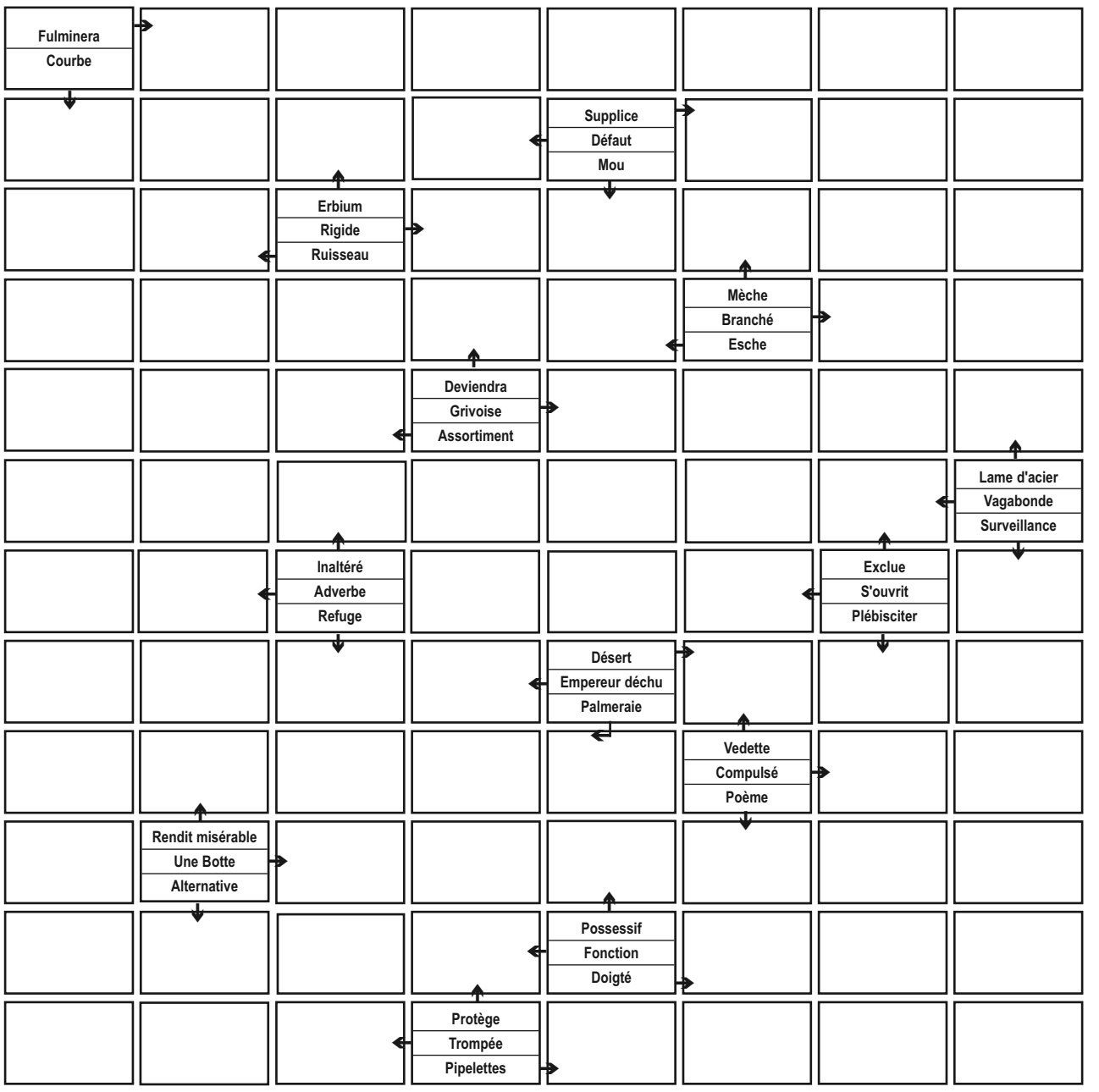
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1						2	
5				1		4		7
4			3	2	6	8		
9	5	7	8				4	
	6		7		1	5	3	2
		2	5	8	3			4
3		6		4				5
	4						7	

solutions

5	4	6	3	2	1	8	7	9
3	7	1	9	8	4	5	6	2
2	8	9	6	7	5	3	4	1
1	3	2	5	4	6	9	8	7
8	9	5	7	1	2	4	3	6
4	6	7	8	9	3	2	1	5
9	2	8	1	3	7	6	5	4
6	1	4	2	5	8	7	9	3
7	5	3	4	6	9	1	2	8

Mots fléchés n° 1644

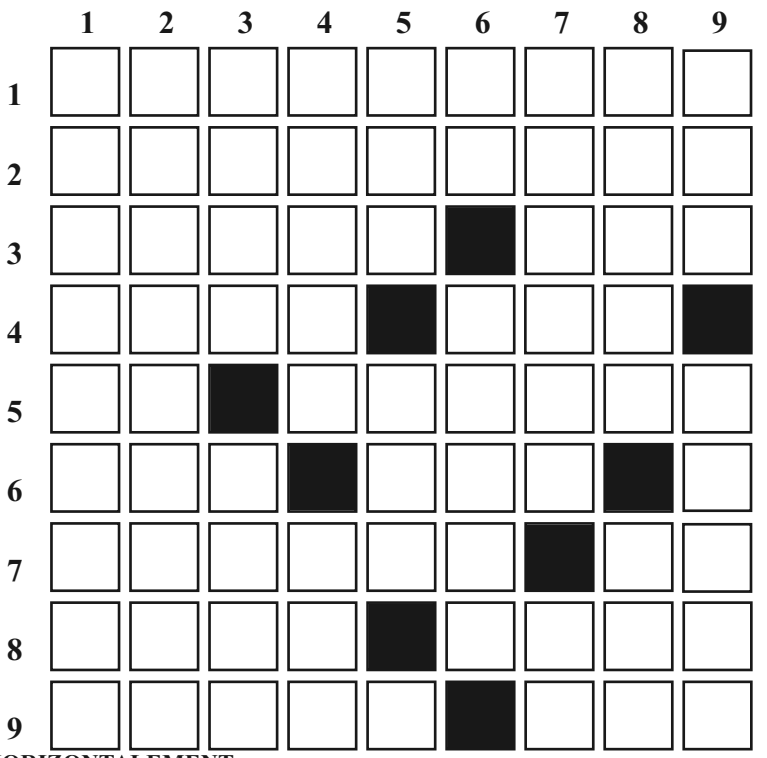


SOLUTION MOTS FLECHES N° 1643

Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE
- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

Mots croisés 9/9 n° 1644



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 1643

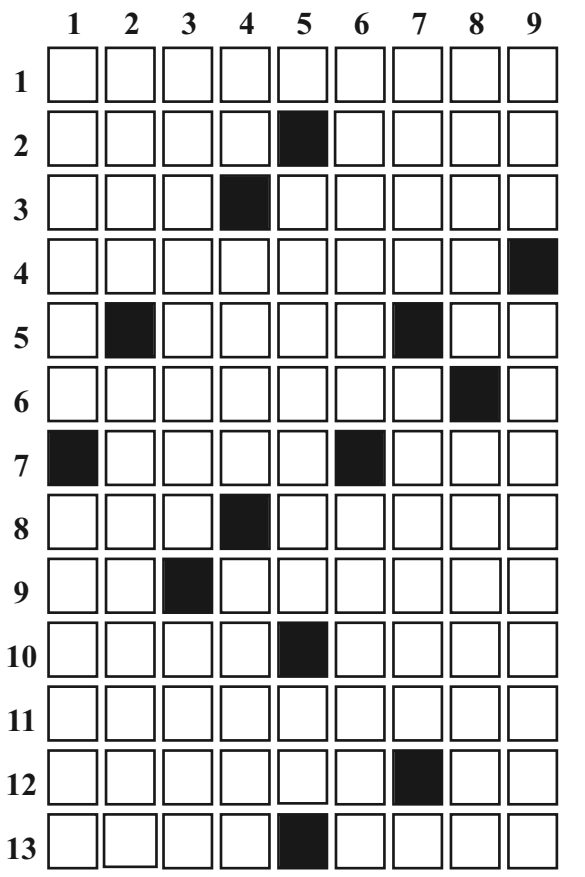
Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

Mots croisés 9/13 n° 1644



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION N° 1643

Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'ORAN

Daïra d'ARZEW

Commune d'ARZEW

Avis d'adjudication Nº...01... /2026

Le président de l'assemblée populaire communal d'Arzew lance un avis

Adjudication sous plis cacheté N°...01...../2026

location kiosque en Bois N°04 (GRAND MODELE) CARRIERE–FONTAINE DES GAZELLES ARZEW

Pour une durée de douze mois (36) mois ,renouvelable

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis, doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus indiquée, contre le paiement de la somme de Dix Mille Dinars (10000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

*Les offres accompagnées des documents exigés dans le cahier des charges doivent être transmises sous plis. L'enveloppe extérieure renfermant les deux plis fermés ne comportera que la mention

adjudication sous pli cacheté N° ...01...../2026

location kiosque en Bois N°04 (GRAND MODELE) CARRIERE–FONTAINE DES GAZELLES ARZEW

Mise A prix :288000.00 DA...../AN

Condition pour soumissionner :

a)qualités :

- Etre de nationalité Algérienne
- Etre Majeur
- Résidant dans la commune d'Arzew
- N'ayant jamais été condamné de peine pénale ou correctionnelle

b) dossier technique à fournir obligatoire

-Le présent cahier des charges dument rempli et signé et paraphé dans toutes les pages par le Soumissionnaire et portant à la dernière page ,mention manuscrite (lu et approuvé) des ses spécifiques technique

- Copie de la carte d'identité national (CNI)
- Extrait de naissance récent EC/12
- certificat de résidence
- Extrait de Rôle Apuré
- Extrait casier judiciaire N°03 récent
- Attestation Mise a jour CASNOS – CNAS en cour de validité
- Engagement d'exécution du cahier des charges et la convention

N.B : tous les copies doivent être en cours de validité

L'offre financières devra comprendre les documents suivants :

-lettre de soumission ci-joint au cahier des charges remplie daté et signé en chiffre et en lettre.

-un (01) chèque bancaire de 20% de la mise a prix visé au nom du trésorier intercommunal Arzew datant de moins de trois mois, de cautionnement pour la participation a l'adjudication

"l'adjudicateur retenu versera d'avance le montant annuel de location de l'adjudication

N.B : toute offre non remplie en chiffre et en lettre sera rejetée

"La date limité de dépôt des offres est fixée à 08 jours à compter de la première parution de l'avis de concession à la presse ou BOMOP à 14h00" l'ouverture des plis se fera le même jour à 14h00.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limitée de réception des offres.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement au : Siége de la commune 03, Rue Abdelhamid Ibn Badis-ARZEW
- Toute personne en litige avec la commune concernant la location du patrimoine communale est exclu de l'adjudication.

Le Jeune Indépendant du 15/10/2026 / ANEP 2631014869

ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
PLACE 1ER MAI
Tél : 043-26-32-83

MISE EN DEMEURE

(1Er mise en demeure)

L'entreprise BOUMEDIENE LATIFA dont le siège est à Rue Mechrara Mohammed, Local Nn°03, Naama titulaire du Contrat N°44/2026 relatif aux travaux de voirie, aménagement extérieur et éclairage public (1ere tranche), lotissement Kotaibet (25 lots), commune El Gor **(Lot n°39)**, est mise en demeure de reprendre et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans les 24 heures à partir de la parution de la présente mise en demeure dans la presse.

Faute de quoi, des mesures réglementaires seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 15/10/2026 / ANEP 2631014871

RUBUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQE ET POPULAIRE
MINISTER DE L'HYDRAULIQUE
Direction de l'Hydraulique De la Wilaya De Béni Abbes

MISE EN DEMEURE N° 01

Opération : N°01/2026 visé le 27/05/2026

Intitulé : lot N°01 Réalisation d'un château d'eau de 1000 m3 à la commune de Beni Abbes

- Vu le marché N°01/2026 visé le 27/05/2026
- Vu l'ODS de démarrage N°09/2026 du 19/05/2026

A cet effet, une première mise en demeure est adressé à l'entreprise « EURL BOUHANA MOHAMMED DES TRAVAUX HYDRAULIQUES», dont le siège est sis au CENTRE VILLE 211 GP 186 LOCAL 03 COMMUNE DE MAGHNIA , titulaire du marché N°01/2026 en date du 27/05/2026 relatif à la Réalisation d'un château d'eau de 1000 m3 à la commune de Beni Abbes, en raison de retard constatée sur chantier et l'abondement de chantier .Un délai de 08 jours à compter de la date de première publication dans les journaux nationaux ou BOMP pour renforcer le chantier en moyens humains et en matériels pour terminer les travaux dans les délais contractuelle. En cas de non-respect des mesures légales seront prises.

Le Jeune Indépendant du 15/10/2026 / ANEP 2616034411



Avis relatif à l'annulation l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2026

L'entreprise **SOTROWIB EPE SPA** ,informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres n°03/2026 relatif à ***L'aménagement d'un centre de vacances comprenant 31 chalets en structure légère + crémerie cafeteria + administration + parking et air de jeux en 03 lots*** publié dans le **jeune Indépendant** en date du **04/10/2026**,sous le numéro **ANEP2616032687**, que la procédure d'appel d'offres susmentionnée est annulée.

Cette annulation intervient pour le motif suivant : demande de l'opérateur

En conséquence, la procédure de passation relative à cet appel d'offres est déclarée annulée.

L'entreprise **SOTROWIB EPE SPA** remercie l'ensemble des soumissionnaires pour leur participation et leur compréhension.

Le Jeune Indépendant du 15/10/2026 / ANEP 2616033952









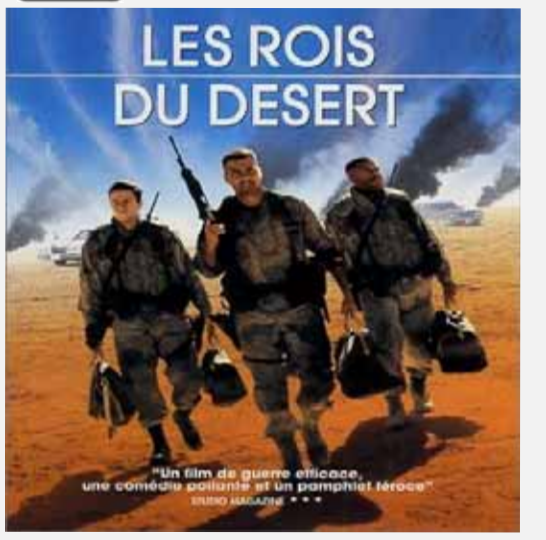


télévision

PROGRAMME DU JOUR

- 21 h 10 Koh-Lanta, All Stars : les moments cultes, — TF1
- 21h10 Envoyé spécial, magazine d'investigation. — 2
- 21h10 Scènes de ménages — 6
- 21h10 Marseille – Olympiakos : Ligue Europa, en direct — CANAL+
- 21 h 25 Y'a que la vérité qui compte — W9
- 21 h 50 The Big Short : le casse du siècle, film consacré à la crise financière. — CINE+ PREMIER
- 20 h00 The Rookie : le flic de Los Angeles — 6ter
- 20 h 22 Les Rois du désert — CINE+ PREMIER
- 21 h 00 Celta Vigo / Juventus — CANAL+ SPORT
- 21 h 00 L'Intérêt d'Adam — CINE+ CINEMA
- 20 h 50 Trois hommes et un couffin — CANAL+ Family
- 21 h 25 Twilight, chapitre 3 : Hésitation — TMC

20h50 la chaine ACTION



Les Rois du désert

Guerre · 1999 · 1 h 52À la fin de la guerre du Golfe, quatre soldats américains partent à la recherche d'un trésor caché en Irak.

22 h 30

Posse, la revanche de Jessie Lee

Deux frères pompiers enquêtent sur une série d'incendies criminels particulièrement dangereux.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:00	12:15	15:25	17:53	19:14
CONSTANTINE	05:05	12:19	15:30	17:58	19:18
ALGER	05:19	12:34	15:45	18:12	19:32
OUARGLA	05:11	12:24	15:40	18:06	19:23
CHLEF	05:26	12:40	15:52	18:19	19:39
MOSTAGANEM	05:31	12:45	15:57	18:24	19:44
ORAN	05:34	12:48	16:00	18:27	19:47

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8617 — JEUDI 15 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	19°
Oran	27°	18°
Constantine	26°	11°
Ouargla	28°	18°

FACTURES D'EAU IMPAYÉES

L'ADE propose des facilités de paiement

L'Algérienne des eaux (ADE) lance un appel à ses abonnés à régulariser leur situation d'impayés et à se rapprocher de ses agences commerciales pour étudier les possibilités d'échelonnement des paiements. L'entreprise a tenu à rappeler que le recouvrement des factures tend essentiellement à contribuer au financement de l'entretien du réseau national, qui nécessite des interventions constantes, pour réparer les fuites.

L'accumulation des factures d'eau impayées pèse sur les capacités financières de l'ADE, qui appelle ses abonnés à s'acquitter de leurs dettes dans les délais impartis, est-il indiqué dans un communiqué, précisant que l'entreprise invite, par conséquent, les clients en difficulté à se rapprocher de ses agences commerciales, en vue d'examiner leur situation et de bénéficier, le cas échéant, de facilités de paiement susceptibles de leur éviter une coupure de l'approvisionnement en eau potable.

Pour accompagner les abonnés endettés, l'ADE a indiqué que des possibilités de règlement échelonné peuvent être étudiées au niveau de ses structures commerciales. L'objectif affiché est, en l'occurence, de permettre la régularisation progressive des sommes dues, en préservant la continuité de l'alimentation en eau. A cet égard, les clients disposent de plusieurs moyens pour régler leurs factures, notamment le paiement auprès des agences de l'entreprise ou le recours aux dispositifs électroniques agréés, dont l'application BaridiMob, a affirmé l'ADE.

Outre la situation des abonnés concernés, l'entreprise souligne les contraintes financières en lien avec la gestion du service public de l'eau. L'entretien des infrastructures, le renouvellement des équipements et les réparations effectuées sur les canalisations nécessitent des dépenses permanentes. Le recouvrement des créances constitue, dans ce contexte, une ressource importante pour maintenir les installations en état de fonctionnement et intervenir en cas de panne, selon le communiqué. L'étendue du réseau national donne la mesure des opérations prises en charge par l'entreprise. L'ADE assure la production et la distribution d'environ sept millions de mètres cubes d'eau par jour au profit de 6,9 millions d'abonnés. Son parc compte 17 850 installations, alors que ses missions mobilisent plus de 35 600 travailleurs, selon les chiffres communiquées.



Introduction de l'échelonnement des paiements.

La lutte contre les fuites représente une part prépondérante de cette activité. En 2025, les équipes de l'entreprise ont effectué plus de 292 000 interventions pour réparer des fuites sur le réseau. Entre janvier et la fin du mois d'août 2026, elles en ont traité 173 000 autres, a-t-on noté. Viennent s'y greffer les charges liées à l'exploitation des installations et à l'acheminement de l'eau potable vers les usagers. Selon les données communiquées par l'ADE, le coût moyen de réparation d'une fuite dépasse 10 000 dinars. Une dépense qui, multipliée par le nombre d'interventions réalisées chaque année, illustre les besoins financiers associés à la préservation du réseau. En somme, l'entreprise a fait ressortir l'impérieuse nécessité de régulariser les factures pour disposer des ressources nécessaires à l'entretien des infrastructures et à la continuité du service.

Khalil Aouir

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de quatre quintaux de kif traité

DES TENTATIVES d'introduction de plus de quatre quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 368.937 comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 7 au 13 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 47 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 82 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 368.937 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires», ajoute le communiqué.

«En 3ème Région militaire, un détachement de l'ANP a abattu 3 orpailleurs en possession d'une arme à feu et divers équipements d'orpaillage, tandis que d'autre détachements ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, 385 individus et saisi 29 véhicules, 144 groupes électrogènes, 97 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», relève la même source. De même, «11 autres individus ont été appréhendés et 4 fusils de chasse et 20.980 litres de carburants, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes».

Par ailleurs, «les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 291 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 592 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le bilan.

APRÈS SON ADMISSION À L'HÔPITAL

Tebboune adresse un message de soutien au pape Léon XIV

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, une lettre au pape Léon XIV après son admission à l'hôpital en vue d'une intervention chirurgicale. Dans son message, le chef de l'État exprime sa solidarité et lui souhaite le succès de l'opération, un prompt rétablissement ainsi qu'une bonne santé. Il salue également les efforts du souverain pontife en faveur de la paix et de la tolérance dans le monde. Abdelmadjid Tebboune forme enfin le vœu que le pape puisse retrouver rapidement ses forces et poursuivre son action en faveur du dialogue et de la compréhension entre les peuples.

S. N.

ORAN

Deux morts et 23 blessés sur les routes en 13 jours

DEUX morts et 23 blessés dont plusieurs dans un état critique, tel est le bilan de quatre accidents de la circulation enregistrés dans la wilaya d'Oran entre le 2 et le 14 octobre. Des collisions entre véhicules aux piétons percutés, ces drames illustrent la gravité des accidents routiers et leurs lourdes conséquences humaines. Le dernier accident en date s'est produit hier à 6 h 20, sur le chemin de wilaya n° 54, dans la commune et la daïra d'Aïn El Turk. Selon les services de secours, une voiture a percuté un piéton, un homme âgé d'environ 50 ans, qui a succombé à ses blessures. Sa dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital local après l'accomplissement des procédures légales. Le 10 octobre, une collision entre deux voitures sur le chemin de wilaya n° 91, dans la commune de Misserghine, relevant de la daïra de Boutlélis, a fait sept blessés. L'accident, survenu à 18 h 47, a notamment grièvement touché quatre personnes, qui ont été prises en charge par les secours avant leur évacuation vers l'hôpital local. Pour cette intervention, deux ambulances et un camion d'incendie ont été mobilisés. Quelques jours auparavant, le 6 octobre aux alentours de 6H du matin, un autre accident s'était produit à l'entrée de la commune de Mers El Hadjadj, dans la daïra de Bethioua. La collision entre une voiture et un camion a coûté la vie à une personne, dont la dépouille a été transférée à la morgue, tandis qu'une autre a été blessée et transportée à l'hôpital local. Le 2 octobre, enfin, une collision entre deux bus de transport de travailleurs sur la route nationale n° 11, dans la commune et la daïra de Gdyel, avait fait 15 blessés, âgés de 26 à 56 ans. Parmi eux, deux se trouvaient dans un état grave.

D'Oran, Brahim Mazi